

Dieu le veut

par

le vicomte d'ARLINCOURT

Patiens quia aeternus.

Au moment où de grandes calamités frappent un peuple, le cri de résignation qui s'échappe de toutes les âmes chrétiennes est celui-ci : DIEU LE VEUT !

Puis, chez ce même peuple, après les jours d'épreuve, au moment où l'espoir renaît dans les cœurs, et lorsqu'un rayon de salut commence à pointer à l'horizon, le cri de la reconnaissance publique est encore celui-ci : DIEU LE VEUT !

Ces mots, pris dans un sens ou dans l'autre, serviront de titre à ce livre.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉPUBLIQUE.

Paris doit, en tout temps, avoir le privilège de l'insurrection.
GARAT.

La génération qui a vu l'ancien régime le regrettera toujours.
Ainsi tout individu qui a plus de 15 ans doit être égorgé.
ROBESPIERRE.

I.

J'écrivais en 1833 :

« La providence fera sortir l'expiation du principe même qui a fait le scandale.

« La démolition voudra bâtir ; mais quand on a prêché la désorganisation générale, on a mauvaise grâce à s'asseoir sur les ruines pour y vanter l'ordre public....

« La révolution placée en avant sera continuellement battue en brèche par la révolution venant en arrière.

« Quand un pays s'est une fois jeté dans la carrière des révolutions : – *Marche !* lui crie le génie des vengeances, *c'est toi qui l'a voulu : marche encore !* » Et le malheureux pays, précipité d'abîme en abîme sans pouvoir arrêter sa course, se débat convulsivement sous ce mot d'arrêt infernal, mot brûlant d'anathème : *MARCHE !.....*

« Il est facile à la révolte et à la perfidie de conduire au crime les élèves du désordre et de la trahison ; mais discipliner ensuite de pareilles légions, les façonner à l'obéissance et à l'ordre, voilà ce qui n'est plus en leur puissance...

« Le lot de la révolution, quelque résistance qu'on fasse, est de boire à tous les calices d'humiliation. Rien n'abâtardit, ne corrompt et n'avilit le caractère moral d'un peuple comme une série de renversements politiques ; le peuple, au milieu des tempêtes intestines, perd honneur, vertus, traditions et piété ; il croit à tous les monstres et n'a plus foi à Dieu ; il adopte toutes les routes, hors celle qui conduit au bien ; ayant un vaste ramas de lois, – car chaque parti vainqueur a fait la sienne en passant, – il ne distingue plus les vraies des fausses ; il se prosterne, déchu, devant des milliers de volontés et de maximes, sans distinguer quelles sont les bonnes et sans savoir où il en est ; son plus grand fléau, c'est lui-même ; la fortune publique, en proie aux dilapidateurs, est en quelque façon jouée au dé par le pouvoir ; et, toute pliée sous les opprobres, la nation s'affaisse et périt ¹. »

Hélas ! ces lignes n'étaient que trop prophétiques. Écrites après les *glorieuses* de juillet, elles signalaient de loin les *héroïques* de février, lesquelles devaient être suivies des *foudroyantes* de juin, qui, peut-être ne seront point encore les dernières *journées* de Paris, à moins que le principe révolutionnaire ne se brise lui-même au milieu des catastrophes publiques.

On n'a cessé depuis dix-huit ans de caresser les passions populaires : on s'est agenouillé devant la force brutale comme devant un dogme sacré. Quand la sédition fermentait, l'insulte était pour l'épaulette, et l'encens était pour la blouse. Les flatteries troublent les idées des rois, pourquoi ne troubleraient-elles pas celles des peuples ? « *L'insurrection est le plus saint des devoirs* » répétaient les élèves de Lafayette aux *admirables* populations qui chassaient leurs princes et se jouaient de toutes les lois. – « Eh bien ! disent à leur tour les hommes de l'anarchie, puisque nous avons le droit de détruire en *juillet* et en *février* : pourquoi n'userions-nous pas de même en *mai* et en *juin* de nos prérogatives sacrées ? La *souveraineté du peuple* étant désormais *la loi fondamentale*, le citoyen appelé à faire ou à défaire à son gré

les institutions du pays, abdiquerait sa part de souveraineté en renonçant à changer d'opinion sur le gouvernement établi ; hier, nous étions fatigués de la royauté, aujourd'hui nous sommes las de la République.... »

Et les héros de *juillet* et les héros de *février*, déclarés sublimes naguères, fêtés, décorés, couronnés, ont violé, en *mai*, l'enceinte de l'Assemblée nationale, et, en *juin*, ont mis Paris à feu et à sang.

Puisqu'on a planté la semence, il faut engranger la récolte.

Apôtres de la révolution ! Quels sont ici les plus coupables ? Vous dites : « EUX », l'Europe dit : « VOUS ».

Lorsque la souveraineté du peuple n'est pas une sanglante vérité, elle n'est qu'une mystification ridicule. Vous avez indignement abusé de la bonne foi des masses ; elles avaient cru naïvement que c'était dans leurs intérêts que vous agissiez. Cruellement détrompées, surprises de la misère et de la honte où les avaient plongées leurs soulèvements dits *libérateurs*, elles ont tourné leur rage contre vous ; et *la souveraineté du peuple* est devenue, dans toute son horreur, une *sanglante vérité*.

L'ordre a triomphé, dira-t-on : *la nation s'est prononcée*. Ah ! si réellement on la laissait manifester son opinion *en toute liberté*, la paix et le bonheur seraient bientôt rendus à la France. Que ne peut-on la consulter ! Mais, hélas ! les commissaires et les circulaires à la *Ledru-Rollin* se remettraient de suite en marche. Les corruptions et les intimidations à la *Guizot* recommenceraient à nouveaux frais... – « Ne savons-nous pas, disait *Jacques Arvelle* à ses amis de Gand, ce que signifie, *habituellement*, derrière le rideau, la bouffonnerie politique qu'on nomme *Vœu de la nation* ? Est-ce qu'une nation a jamais eu un vœu *librement exprimé* ? On lui fait savoir ce qu'elle a brisé, ce qu'elle a refait, ce qu'elle a détruit, ce qu'elle a fondé ; on lui déclare avec emphase qu'elle a été *glorieuse* dans ses renversements, et *sublime* dans ses réédifications. Ses choix sont ceux qu'on lui impose. La fourmière remuée se croit montagne créatrice ; on l'enfle pour mieux l'aplatir ; puis, tout s'éparpille, et l'on règne » ².

Ainsi pensait Louis-Philippe.

« *Vive la République !* » s'écriait-on dans Paris, au moment où les citoyens s'entre-égorgeaient. Comprend-on le malade en délire

qui, dans un pays ravagé par une horrible épidémie, ose crier : « *Vive la peste !* » au moment même où elle le tue ?

Que de reproches amers sont sous ma plume !... Que de remords il doit y avoir au fond des consciences coupables !... Paris, consterné, ne se relèvera pas de longtemps de son épouvantable désastre. Tant de victimes ! et de si nobles victimes !... Quel baptême de sang en juin pour la République proclamée en février ! Quelle inauguration lamentable du gouvernement issu des émeutes !... Jamais victoire du César français contre les ennemis du royaume ne fut achetée aussi cher ³. Sept officiers généraux de tués, huit ou dix de blessés, et cela par des balles françaises ! Un archevêque assassiné, un des plus saints pasteurs de l'époque, et cela peu après avoir béni l'arbre de la liberté, planté par ses bourreaux ! L'élite de l'armée et de toutes les classes de la société, frappée à mort comme au temps de la Jacquerie ! L'extermination entre frères, la férocité du Moyen Âge, et cela au siècle des lumières ! en pleine civilisation !...

Où sera maintenant le remède ?

« Quand la France est au plus bas, disait le cardinal de Richelieu, c'est le moment où elle va s'élever au plus haut ; plongez-la dans l'abîme, elle remontera jusqu'au ciel. »

Mais qui nous sauvera aujourd'hui ?

J'ai commencé ce chapitre par des citations d'un ouvrage qui s'est trouvé être *une prophétie* ; je le terminerai par quelques phrases du même livre :

« N'est-il point au milieu du naufrage universel un coin de terre où les grandes eaux diluviales n'auront point eu la permission de monter ?... Oui, il est quelque part une arche sainte où ont pu se réfugier les destinées de la nation. Dieu y aura conservé en dépôt la régénération d'un grand peuple...

« Il y a retour au bon sens chez les nations, comme il y a décret de justice dans les cieux. La république aura été la transition de nécessité d'une tempête révolutionnaire à une régénération sociale...

« Dans le mouvement général des esprits est écrit l'heureux avènement d'un élu de la providence. Il approche : il arrivera ⁴.

II.

C'est en criant : *Vive la charte !* qu'on a renversé Charles X. C'est en criant : *Vive la réforme !* qu'on a chassé Louis-Philippe. Si l'on eût crié : *Vive la république !* ni la garde nationale, ni l'armée, ni Paris, ni la France, n'auraient laissé passer le mouvement. Notez, au surplus, que les cris de *Vive la charte* et de *Vive la réforme* n'étaient que de vaines déceptions. *La charte !* elle fut déchirée. *La réforme !* qu'en a-t-on fait ?

Nous avons eu l'escamotage d'une *royauté* par 221 députés ; il manquait aux mystifications de l'époque celui d'une *république* par onze tribuns. De quel droit cette nouvelle intruse, alors généralement repoussée par l'opinion, est-elle apparue tout à coup à l'Hôtel-de-Ville ? Qui pouvait se permettre de l'imposer à la nation sans son consentement préalable ? Qu'était, à vrai dire, la révolution de février dans son principe ? un coupable attentat contre la souveraineté nationale, une usurpation succédant à une autre usurpation, une république imposée et non consentie. Chose illégale, chose nulle ⁵.

Laissons le fait : passons aux suites.

Les massacres de Paris, après l'installation de la république, ont dépassé en horreur tout ce que les temps barbares offrirent de plus hideux. La capitale du monde civilisé, convertie, de la main de ses propres enfants, en un vaste charnier labouré par le canon !... Les arbres symboliques de 93 ressuscités sur les places publiques, baignant de sang français leurs racines !... L'incendie, le meurtre et le pillage au son du tocsin de la *Liberté* !... Les balles et la mitraille effaçant de dessus les murs, qui s'écroulaient, les trois mots sacramentaux de la révolution, dont le second, *Égalité*, devenait une vérité dans le carnage et dans la mort !... Des généraux pleins d'avenir tombant obscurément sous les pavés de la république rouge, alors que ses sauvages héros mutilaient leurs prisonniers au nom de la sainte devise : *Fraternité* !... Le prélat de Paris, enfin, périssant martyr de l'humanité non loin de la fameuse colonne de 1830 élevée à la gloire de l'insurrection !... Quel épouvantable tableau, mais quelle leçon providentielle !

Les fronts se baissent, consternés, devant de pareilles images. Avouons-le cependant, non comme consolation à donner, mais comme justice à rendre : il n'est aucune calamité traversant la France sur laquelle le courage national, en passant, n'ait su répandre de la gloire. Que de hauts faits au milieu de l'horrible catastrophe ! que d'étoiles ont brillé dans cette nuit de délire !... La vaillance française y a jeté de part et d'autre un éclat merveilleux et terrifiant. Oh ! si cet héroïsme, bien dirigé, eût été développé sur un véritable champ d'honneur, que de palmes et de couronnes !

Parmi les insurgés du faubourg Saint-Antoine, il s'est passé des scènes de *Peaux-Rouges*. On a vu des hommes mutilés, sciés, crucifiés, jetés dans des fournaises. Des yeux ont été crevés, des langues coupées, des cœurs arrachés. Le feu, le poison, le poignard, le vitriol se sont disputé les inventions de *Néron* avec la sagacité de *Satan*. Mais aussi quelle énergique défense ! que de dévouements magnanimes ! quelle admirable croisade de la civilisation contre la barbarie ! Ah ! les journées de juin, sans exemple dans le passé, resteront grandes dans l'avenir ! L'armée y a repris son rang et ses titres ; ses officiers ont rivalisé d'héroïsme, et leur chef a sauvé Paris. C'était sauver la France et l'Europe.

Honneur aussi, honneur à ces enfants de Paris, à cette vaillante garde mobile qui, née de l'insurrection et répudiant sa mère, a immortalisé ses débuts !

Quant à la garde nationale de Paris, où trouver des expressions assez fortes pour mettre à ses pieds la reconnaissance publique !.....

Et l'élan patriotique des provinces !..... Ah ! ce fut un beau spectacle, un spectacle à jamais mémorable, que celui de ces légions armées qui, d'un bout de la France à l'autre, accouraient avec enthousiasme au secours de Paris !..... de ce même Paris qui, depuis tant d'années, ne lui envoyait que des principes de désorganisation, des révolutions scandaleuses, des ruines et le malheur.

La révolution de février avait confondu l'Europe entière ; et pourtant, à y bien réfléchir, elle n'avait rien qui dût surprendre. Février 1848 n'était que la continuation obligée de juillet 1850. L'un était la nécessité de l'autre. Mêmes principes, mêmes fins. La

meilleure des républiques, après la chute de Charles X, conduisait naturellement à la république progressive qui expulsait Louis-Philippe.

Il n'y a donc point eu là, réellement, deux révolutions d'ordre différent ; il y a eu seulement succession de bouleversements du même genre. *Février* complétait *juillet* ⁶.

Mais *février* à son tour soupirait après *mai* et *juin*. Ce dernier devait être le couronnement radieux de ses illustres prédécesseurs. Il devait ramener la France au temps immortel des *Danton* calomniés et des *Marat* incompris. De la maxime : *L'insurrection c'est le plus saint des devoirs*, à celle-ci : *La propriété c'est le vol*, il n'y a qu'un pas ; et la destruction entière de la société était le complément logique des doctrines anarchiques qui devaient passer par la poésie de *Lamartine* pour arriver à la hache de *Robespierre*.

Juin se croyait sûr du succès. Il était la plus haute expression et le dernier mot du principe républicain. Il s'avavançait escorté du communisme et de la terreur. La démocratie sociale se voyait la maîtresse du monde ; et le drapeau rouge, vainqueur, eût voulu dominer l'univers.

Eh ! pourquoi *juin*, à l'imitation du passé, n'aurait-il pas été salué par les acclamations de l'étranger ? Ses doctrines ne découlaient-elles pas visiblement de celles de *juillet*, que les monarchies voisines avaient spontanément reconnues ? N'y voyait-on pas, à peu près, les mêmes travailleurs, ayant en vue le perfectionnement de la même œuvre ? Les révolutions qui se suivaient ne voulaient-elles pas toutes, dans leur marche ascendante, le nivellement universel ? *Juin* valait autant *février* que *février* valait *juillet*. Que dis-je ! il se posait en *progrès*.

Faut-il, en effet, l'avouer ! la France ne saurait se remuer sans ébranler le monde. Qu'elle chancelle, tout vacille ; qu'elle fléchisse, tout s'écroule.

Paris fut, de tout temps, le point de mire des nations ; imiter Paris à tout prix semble être devenu plus que jamais une loi générale. Proclamons-nous une usurpation ? le besoin de changer de dynastie se fait sentir ici et là. Revenons-nous à la royauté légitime ? toutes les vieilles monarchies se rassoient triomphantes sur leurs bases. Voulons-nous la guerre ? tout s'arme. Nous jetons-

nous dans les spéculations et l'industrie ? voilà l'Europe entière en *actions* et en *commandites*. Recherchons-nous la gloire des lettres ? les écrivains pullulent d'un pôle à l'autre, et sur chaque État fond une avalanche de livres. Déclarons-nous que la société ancienne ayant fait son temps, une civilisation nouvelle est destinée à prendre sa place ? aussitôt c'est à qui, de toutes parts, jettera à bas les institutions connues pour se livrer à de vagues utopies. Penchons-nous enfin pour le communisme, et admettons-nous que la *propriété* pourrait bien décidément n'être que le *vol* ? voilà toutes les têtes des royaumes civilisés qui appellent la loi agraire et qui rêvent les temps barbares. Chrétiens, nous ramenons la foi sur la terre ; impies, nous démoralisons les peuples. Que Paris progresse ? tout marche. Qu'il rétrograde ? tout recule.

Oh ! c'est là sans doute une grande et haute destinée : mais quelle responsabilité s'y rattache ! Hélas ! Paris moderne, après avoir porté la lumière, a été vu promenant l'incendie. Si parfois il a été le foyer de la gloire et le roi de la civilisation, parfois aussi il a été le centre des corruptions et le missionnaire du chaos. Oracle du goût et apôtre du désordre, il régénère et il corrompt ; il couronne et il avilit ; il édifie et il renverse. C'est un génie non moins fatal que merveilleux ; et si d'une part, avec raison, bien des admirations le saluent ; d'une autre part, à juste titre, bien des malédictions le frappent.

Juin se croyait d'autant plus le droit d'abattre *Février*, qu'une partie de ses chefs, ayant signé l'acte de naissance du nouveau gouvernement, avaient enseigné hautement, par cela même, comment se rédigerait son acte de mort. Puis, la France n'était encore ni assise ni constituée ; le bien et le mal, le vrai et le faux, y fermentaient, pêle-mêle, au hasard ; et puis enfin, c'est que jamais aucun règne n'avait développé à aucune époque une puissance de destruction plus effrayante et plus complète.

En moins de trois mois, confiance, crédit, commerce, agriculture, industrie, armée, magistrature, finances, théâtres, littérature, beaux-arts, tout avait été frappé de torpeur et de mort. Rien n'était resté vivant et debout. La France était tombée au dernier degré de l'opprobre et de la misère. Un ballon, crevé dans

les nues, au-dessus d'une mer orageuse, ne se précipite pas vers l'abîme avec une impétuosité plus rapide.

Et pourtant alors que la République venait de s'introniser à l'Hôtel-de-Ville, Paris et les départements s'inclinaient humblement devant elle. Toutes les opinions et tous les partis se confondaient dans l'unique pensée du maintien de l'ordre. Chacun, se sentant dégagé du poids odieux de l'usurpation, se disait : *une république ? soit, essayons !* Et il y eut unanimité de vœux et de sentiments pour courir les chances du fait accompli. Jamais avènement de pouvoir ne fut entouré de moins d'obstacles et de plus de force. Ce fut véritablement quelque chose de merveilleux que cet accord patriotique qui ralliait franchement toutes les classes de la société.

Et le résultat ! quel fut-il ?

Une agitation délirante et continuelle ; l'assemblée nationale envahie et chassée de son enceinte ; l'autorité n'ayant plus d'existence possible qu'au fond d'un sanctuaire de glaives ; les sanglantes journées de Rouen ; les hideuses révoltes de Lyon ; la prise de Limoges ; les désastres de la Martinique ; le désordre de toutes parts ; des manifestations, des démonstrations, des fraternisations, des sympathisations, portant nuit et jour la terreur sur tous les points de la capitale : tel s'offrait l'état du pays ; le souverain était la rue : affreux tyran que celui-là, car c'est tous, et ce n'est personne.

La richesse avait disparu de suite sans que la pauvreté y eût gagné ; toutes les grandes choses de la morale, de la politique, de la justice et de l'honneur s'étaient émiettées comme des grés réduits en poussière. « *Le monde ancien s'était écroulé, disait-on, une Jérusalem Nouvelle allait descendre des cieux* » ; et chacun levait son front surpris pour voir de quel côté apparaîtrait la régénératrice merveille ; et chacun regardait en vain : le firmament de l'ère nouvelle ne présentait qu'une succession non interrompue de bourrasques et de fléaux, de tonnerres et de ruines, sans une étoile protectrice, sans une lueur d'espérance. La République de février était semblable au Satan voyageur de Milton, astre de flamme et de ténèbres, qui, cherchant l'homme pour le perdre, roulait de chaos en chaos.

Le communisme, élevant alors sa voix monstrueuse et sapant l'ordre social par sa base, s'écria : « *La propriété, c'est le vol ; la famille, c'est le repaire de tous les vices ; la charité, c'est une odieuse mystification ; la justice, c'est chose infâme ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge, sottise et lâcheté, terreur et misère ; Dieu, c'est le mal ; si Dieu existait, il faudrait le maudire et l'appeler Satan* ⁷. »

De ce moment la République socialiste fut jugée. Cette démoralisation impie, couronnée par l'insurrection, ne pouvait être le gouvernement voulu par la France.

Misérable parodie d'un temps de désastreuse mémoire, elle s'était complu à tâcher de remettre en lumière les sombres et vieux oripeaux de 1793. On vit donc reparaître les fêtes grecques, les parades civiques, les arbres de la liberté, les hommages à l'Être suprême, les convois quasi-fantastiques, les cantates en plein soleil, les processions de jeunes filles, des myriades de drapeaux et les statues mythologiques ⁸. Mais le grandiose et la nouveauté ne se trouvant plus dans ces pasquinades usées, tout cela passait à froid devant des spectateurs glacés. Au lieu d'enthousiasme, une ironie amère accueillait ces tristes répétitions d'un passé lamentable, et le ridicule en fit justice : or, au noble pays de France, le ridicule, c'est la mort.

Pendant ce temps, les principes destructeurs de *l'ordre des choses* couraient révolutionner l'Europe sur les ailes de la propagande. Si les royaumes voisins, à la vue de nos communistes, et pour juger leur arbre de la liberté, s'étaient donné le temps d'examiner le fruit qu'il allait produire et les bienfaits qu'il allait répandre, chacun d'eux eût reculé sans nul doute, et avec épouvante, devant lui : la révolution de Paris, loin de les tenter, leur eût paru l'esclave ivre que Lacédémone montrait aux enfants pour les dégoûter de la débauche. Mais non, ils n'avaient ni attendu, ni réfléchi ; et l'émeute républicaine courait de clochers en clochers, adoptée, applaudie, triomphante, comme l'aigle de l'île d'Elbe, à la différence près que l'une, aujourd'hui, partait des miasmes de l'égout, tandis que l'autre, jadis, avait traversé les sphères de la gloire.

En peu de jours, l'inexplicable *tohu-bohu*, nommé *république démocratique et sociale*, s'était étendu de côté et d'autre, comme la

lave d'un volcan ; et l'on sait ce qu'est une lave : du feu, des cendres et la mort.

Les populations, frappées de vertige, s'étaient levées, à l'instar de Paris, sous des bannières tricolores et en chantant la *Marseillaise*.....

Toutes les voix de la renommée proclamaient l'affranchissement du genre humain, et se prosternaient avec enthousiasme devant les gloires de Paris.....

Ces gloires ont marché depuis : marché dans le sang et le crime.

La république était à l'œuvre, et chaque Brutus fonctionnait.

Qu'apparut-il ? *Le drapeau rouge.*

Qu'a-t-on vu ? *Le sac de Paris.*

III.

Jamais évènement politique n'offrit un caractère plus providentiel que la honteuse débâcle de février 1848. Louis-Philippe, après s'être traîtreusement emparé d'une couronne à la faveur des révoltes et des barricades, la laissant tomber lâchement de son front devant les émeutes et les pavés : quelle loi du talion marquée du sceau divin !

L'usurpateur déchu, après avoir déversé les humiliations les plus cruelles sur la royale victime de 1830, voyait retomber, mille fois plus cruelles encore, ces mêmes humiliations sur sa tête.

Le ciel semblait s'être complu à faire renaître des circonstances pareilles pour que la contrepartie fût exactement semblable, moins, toutefois, l'honneur et la dignité :

Trois jours et trois nuits d'insurrection ;

Prise du dey d'Alger ; prise d'Abd-el-Kader ;

Deux régences offertes et refusées ;

Deux veuves et deux orphelins ⁹ ;

Deux abdications et deux fuites ;

Deux orages éclatant sur Paris le lendemain de la catastrophe ;

Deux décrets de proscription taillés sur le même modèle ;

Enfin les deux exils sur la même terre.

Rien ne devait manquer au rapprochement.

« *Comme Charles X ! comme Charles X !* » se répétait continuellement Louis-Philippe, en se frappant le front d'un air égaré, tandis qu'une modeste voiture attelée d'un seul cheval le déroba à la fureur publique.

Il venait alors de traverser la place Louis XV, où son père avait fait tomber la tête de son roi : et c'était au pied de l'obélisque élevé sur l'emplacement de l'échafaud de l'auguste martyr, que le fils de Philippe-Égalité tombait honteusement de son trône aux acclamations vengeresses du peuple.

Ah ! du moins, bien que vaincu, Charles X descendait du trône en tête couronnée : Louis-Philippe se retirait de la scène en acteur sifflé. Le premier laissait des regrets amers et des fidélités inébranlables ; l'autre n'avait pas encore passé la barrière du bord de l'eau que déjà personne ne songeait plus à lui. Peu de soupirs sur son malheur, peu de dévouements à sa cause.

Je m'arrête. L'usurpateur couronné pouvait inspirer de la haine, le prince proscrit a droit à la pitié : Dieu lui fasse miséricorde ! Le malheur est une expiation, et l'expiation purifie ¹⁰.

Les journées de février n'auront peut-être abouti qu'à une expérimentation fatale ; mais, du moins, elles n'ont pu avoir lieu sans de glorieuses actions. Alors les lions déchaînés, se muselant eux-mêmes au milieu de la tempête et de la victoire, avaient respecté leurs proies comme s'ils ne se croyaient pas la puissance d'en disposer. Ouvriers misérables et affamés, ils passaient devant les trésors du luxe et les vanités de la vie, sans rien convoiter ni rien prendre : la plus splendide des capitales était à leur merci ; et, montant la garde à la porte de ses palais, le front calme, la tête haute, ils y étaient restés aussi dépourvus de butin qu'ils étaient riches de vaillance.

Il n'en fut pas de même des journées de juin. Avouons-le néanmoins : du milieu des sanglantes boucheries de la capitale se

sont détachés encore des traits merveilleux de grandeur d'âme et d'intrépidité. Tandis qu'une partie des insurgés commettait des actes d'une barbarie aussi impitoyable que sauvage, une autre partie se signalait par une science inexplicable de l'art militaire et par un héroïque mépris de la mort qui égalait ses chefs aux plus grands capitaines. Ah ! c'est que ces travailleurs, égarés par les doctrines révolutionnaires, n'étaient pas tous des monstres sans foi ni loi, dévorés seulement d'un besoin de meurtres et de pillage ; non, beaucoup d'entre eux, au contraire, marchaient, sur le terrain du crime, au renversement social, dans la conviction profonde que la justice armait leurs bras et qu'ils servaient la sainte cause de la régénération nouvelle ¹¹. Fanatisés par les orateurs communistes dans les clubs, ces fourneaux où l'on attise les révolutions, ils se croyaient les disciples immortels de la grande et vraie République. La plupart croyaient d'autant plus au bon droit de leur soulèvement que jamais le pouvoir, issu de la rébellion, n'avait pu leur faire comprendre et leur expliquer logiquement quelles étaient les barricades légitimes, et quelles étaient celles qui ne l'étaient pas ; quel était le point marqué où l'autorité avait la permission de se défendre, et quel était celui où il était coupable de ne pas céder à l'émeute. Enfin, dans cet absurde chaos où se perdaient la conscience et la raison publiques, peu osaient accueillir, par instinct, au fond de leur âme, le secret pressentiment qui leur disait que *juin* et *juillet* ne seraient un jour consignés dans l'histoire que comme de grandes flétrissures nationales.

Oh ! qu'ils ont été coupables, les premiers architectes de notre moderne Babel !... Qu'ont-ils bâti ? Qu'ont-ils fondé ? Malheur, malheur aux traîtres qui, pour arriver au pouvoir, ont fait litière du devoir, de la justice et de l'honneur ! il vient un temps où le devoir, la justice et l'honneur font à leur tour litière des traîtres.

IV.

Rappelons-nous ce vers de Corneille :

« Le pire des états, c'est l'état populaire. »

Vous souvient-il des promesses de février ? Un *Eldorado* merveilleux ; la *liberté* des temps primitifs ; l'*égalité* lui souriant ; la *fraternité*, au milieu, avec une chaîne de fleurs ; des étoiles sur les trois fronts : et tout cela descendant du ciel, sur la place de la Concorde, avec des nuages d'azur et la harpe de Lamartine !!!...

Ô prestigieuse mise en scène ! que tout cela était ravissant ! Désormais plus de sang humain versé ; l'armée, instrument faux et inutile au milieu de ce concert de joies et d'harmonies, s'empresserait de disparaître ; et la propagande de notre bonheur mettrait, avant l'espace d'un an, l'Europe entière en république.

Hélas ! au lieu de ces fleurs, de ces étoiles, de ces sourires et de ces harpes, au lieu de cette paix et de ces joies sans alarmes et sans armée, voici Paris canonné, pillé, mitraillé, dévasté !... la place de la *Concorde* hérissée d'hommes d'armes venant d'exterminer leurs concitoyens ! la dictature militaire ! la presse en interdit ! l'état de siège en permanence ! un camp de 60 000 soldats sous les murs de la capitale coupée par des routes stratégiques ! partout le deuil, partout la mort !...

Où en est notre *conquête de l'Europe* par notre *propagande de bonheur* ?...

N'importe ! il ne s'en élèvera pas moins de continuelles glorifications à cet état de choses, et M. de Lamartine ne s'en écrira pas moins avec un enthousiaste bonheur : « *Le 24 février a placé la république dans une des plus belles situations où la France se soit jamais rencontrée. La Providence a été son ministre des affaires étrangères* ¹². » Et notez que M. de Lamartine tenait le portefeuille... de la Providence.

Quoi de plus triste et de plus curieux que la promptitude avec laquelle le gouvernement provisoire en était venu à se briser lui-même, à anéantir ses hautes renommées, et à vouer le tout au

ridicule ! au *ridicule*, cette grande et suprême exécution de l'esprit français !

Qu'avait-il fait même de ces trois déesses : *Liberté, égalité, fraternité* ? Hélas ! il avait réduit ces trois ex-furies de la guillotine en 93 à n'être en 1848 que trois pauvres idiots qui ne savaient plus même ce qu'elles signifiaient, et qui, devenues tout bonnement des inscriptions de muraille à l'usage des monuments, ne servaient plus qu'à salir des pierres.

Écoutons, à propos d'elles, certain catéchisme républicain publié depuis février pour l'instruction du commerce et de l'industrie :

« 1°. Qu'est-ce que la *liberté* ?

« – Le triomphe du despotisme et le règne de l'arbitraire. Sous ce triomphe et sous ce règne, on n'ouvre ni les magasins ni les boutiques, on les ferme.

« 2°. Qu'est-ce que l'*égalité* ?

« – Le droit de renverser son prochain pour s'élever au-dessus de lui ; la plus large application de ce dicton fort connu : *Ôte-toi de là que je m'y mette !*

« 3°. Qu'est-ce que la *fraternité* ?

« – Le besoin généralement senti par le pauvre de piller la fortune du riche, et, s'il le faut, de le tuer. »

Addition à ce catéchisme, d'après les doctrines de la fameuse commission exécutive :

« Qu'est-ce que le *travailleur* ?

« – L'ouvrier qu'on paie et qui ne travaille pas.

« Qu'est-ce que l'homme de mérite sous le régime républicain ?

« – Celui qui, n'ayant jamais rien fait parce qu'il n'était bon à rien, se trouve par cela même être bon à toute chose.

« Quelle est la religion des révolutionnaires ?

« – Les révolutionnaires n'en ont pas. Admettre l'existence de Dieu, ce serait porter atteinte aux grands principes républicains de *liberté, d'égalité* et de *fraternité*, attendu que Dieu est *roi*, qu'il

gouverne despotiquement l'univers et qu'il se permet de n'être ni l'égal, ni le frère de personne. »

La multitude, en temps de discordes civiles, prend habituellement le faux pour le vrai, l'inique pour le juste, et le despotisme pour la liberté ; la multitude avait donc cru aux trompeuses flatteries des hommes du socialisme et de l'anarchie, qui ne se servaient d'elle que dans leurs intérêts : elle se réveilla tout à coup au bruit de la ruine générale, au glas des misères publiques ; et la faim la poussa au crime. Il fallut du sang au désespoir de tous, du sang où manquait le travail, du sang à qui la vie échappait, du sang à l'excès des angoisses.

Et *Juin* leva son étendard.

On a maintenant un camp dans Paris ; on parle de routes stratégiques à ouvrir dans la ville ; on propose des mesures d'oppression. Plus de liberté, ni pour la presse, ni pour les associations. On ferme clubs et ateliers. Cela pourra combattre les émeutes, mais cela suffira-t-il pour les prévenir ? Non ; la société n'échappera aux catastrophes sanglantes que lorsqu'on donnera au pouvoir un principe immuable et incontesté ; que lorsque, surtout, on aura ôté de l'esprit du peuple cette pensée, que toute violence est justifiée lorsqu'elle est couronnée par le succès. Hors de là, répétons-le bien, nous n'aurions qu'un état social où l'opposition serait représentée par des barricades et le gouvernement par du canon.

Je disais, il y a 14 ans : « L'usurpation, jetée au milieu d'un royaume, sous quelque forme et quelque nom qu'elle se présente, n'y gouverne point, elle y campe. Arbre sans sève et sans racines, elle troue le sol et le déchire, mais ne peut ni pousser ni croître.

« Malheur au pays où au gré des caprices populaires, les renversements sont nommés *régénérations*, et les tyrannies, *liberté* ! Terrain changé en sable mouvant, exploité par les génies du mal, il n'appartient alors qu'aux tempêtes, et rien n'y tient que les ruines. Ce n'est plus une patrie, c'est une proie¹³.

« Le pays où le pouvoir souverain n'est pas élevé au-dessus de la pensée des changements et de l'esprit des révolutions, est un pays esclave et sans vie. *Esclave*, car, en fait de nation, rien n'est libre que ce qui ne dépend pas de l'inconstance des volontés

humaines. *Sans vie*, car rien ne subsiste, en fait de gouvernement, que ce qui a un principe d'existence sociale antérieur et supérieur aux lois, un caractère sacré d'inviolabilité dominant le cercle des âges. »

Députés, généraux, ministres, vous qui avez bien mérité de la patrie aux jours désastreux de juin, ce n'est pas le tout d'avoir rétabli l'ordre dans les rues, rétablissez-le dans les idées. L'ordre matériel ne peut se fonder que par l'ordre moral ; et ce dernier ne reposera jamais ni sur un état de siège, ni sur des décharges d'artillerie.

V.

Philippe-Égalité disait, à la Convention nationale : « Tous ceux qui ont attenté ou attenteront à la souveraineté nationale méritent la mort. »

Tallien s'exprimait ainsi : – « Il faut sans-culottiser le pays, saigner les bourses et niveler les têtes. »

Sieyès disait à l'Assemblée constituante : – « Respectons la propriété, mais changeons les propriétaires. »

Louis-Philippe ajoutait à cela : – « La responsabilité n'est à craindre que lorsqu'on ne réussit pas. »

Et moi, j'écrivais en 1833 :

« La force et le fait ne sont que des situations. Il n'y a que la justice et le droit qui peuvent être des sécurités ¹⁴. »

À cette dernière époque, alors que toutes les ambitions se prosternaient devant Louis-Philippe, une grande voix s'éleva, du milieu de la tempête, pour protester contre l'aliénation générale ; et cette voix, la plus grande de toutes, cette immortelle voix du génie, adressait ces mots solennels à la duchesse de Berry : **MADAME ! VOTRE FILS EST MON ROI** ¹⁵. »

Eh ! pourquoi ne se manifesterait-il pas encore aujourd'hui, à l'exemple de Chateaubriand, quelque opinion franche et loyale, qui, dans le naufrage public, s'efforçât d'indiquer un port ?

Quand les ouragans déchaînés soulèvent les flots de la mer et ouvrent l'abîme aux navires, si un coin d'azur apparaît à l'horizon, avec quel transport n'est-il point salué par les matelots et les passagers ! Eh bien ! au milieu des orages qui fondent sur la France et brisent le vaisseau de l'État, le premier regard qui aperçoit *ce coin d'azur* doit le signaler à ceux qui l'entourent. Que ce soit, d'abord, un mérite ; que ce soit, par suite, un péril ; que ce soit, plus tard, un service... il n'importe : c'est un devoir.

Et ce devoir ne saurait être un danger.

Nous ne sommes plus à ces temps de hideuse mémoire où la parole était un crime et la pensée un attentât, quand *cette parole* et *cette pensée* n'étaient pas lâchement prosternées devant les satellites de la Terreur. En bonne et sage politique, sous un gouvernement juste et libre, les adversaires ne sont pas plus à craindre que les amis ; car tous désirent le bonheur public, tous sont à la recherche du véritable progrès, tous comprennent que, dans l'intérêt général, il doit être permis à chacun, au milieu des égarements du pays, d'émettre la pensée qui lui semble utile et de montrer le chemin qu'il croit bon.

On peut, sans doute, se tromper. Il est certainement de nobles âmes, dans tous les partis, qui prennent parfois leurs sympathies généreuses pour des nécessités futures. N'importe, il faut les écouter : il est peu d'opinions sincères qui n'aient des aperçus utiles. La France actuelle est une vaste tribune où toutes les idées ont le droit de se faire jour ; les bonnes seront accueillies, les mauvaises disparaîtront.

De tous temps, sous les monarchies, on a vanté les républiques, nos livres classiques l'attestent. Louis XIV et Richelieu applaudissaient les vers démocratiques du grand Corneille ; Louis XVI prêtait son appui à la république des États-Unis et contribuait à l'établir. La *république* serait-elle donc moins généreuse et moins tolérante que la *royauté* ? Ce ne serait pas une preuve de force. Oserait-on défendre, sous la république, de rendre hommage aux monarchies, quand jadis les monarchies laissaient rendre hommage aux républiques ? Ces deux formes de gouvernement n'ont-elles pas leur prix l'une et l'autre ? S'aviserait-on aujourd'hui d'interdire les affections et les préférences, comme Louis-Philippe se permettait naguère de

proscrire l'espérance et le souvenir ? Les sentiments doivent être libres comme la conscience ; et, parmi les hommes d'honneur, les royalistes doivent respecter le républicain, comme les républicains le royaliste.

La voix du peuple est plus que jamais la voix de Dieu. Le peuple ayant conquis le *suffrage universel*, et devant être consulté en toute chose, se trouve être en ce moment l'arbitre suprême de ses destinées. Il est appelé à fonder lui-même ses institutions, à se choisir lui-même ses guides.

Il faut donc qu'il prête attentivement l'oreille à toutes les controverses, sans exclusion ni préjugé ; qu'il regarde chaque lumière en s'élevant au-dessus de toute intrigue ; qu'il décide entre les débats ; qu'il se consulte, juge et prononce.

La *République*, régime sous lequel, selon Napoléon, *il faudrait que les gouvernants fussent des dieux et les gouvernés des anges*, est un de ces beaux rêves dorés que toutes les imaginations généreuses ont caressé au printemps de la vie. Réaliser ce rêve, est-ce chose possible en France ? Le passé a répondu : *non*. Le présent murmure : *peut-être*. L'avenir nous dira-t-il : *oui* ?

Écartons à la fois toute prévention comme tout enthousiasme, et discutons sans fiel comme sans peur. On ne peut briser la plume de l'historien, on n'étouffera pas la voix du publiciste.

La France a été monarchique depuis qu'elle existe. Ses mœurs se sont formées, le long des siècles, sous de royales bannières ; et son principe de gouvernement héréditaire, approprié à ses idées comme à sa nature, a développé constamment une force si féconde, que chaque souverain, peu à peu, agrandissant le territoire, a porté la France à un degré de puissance et de prospérité qui en a fait la première des nations.

Or, un grand peuple est comme rivé à son passé, quand ce passé a fait sa gloire ; la royauté avait pu faire des fautes : quel est le gouvernement qui n'en saurait commettre ? La royauté avait de vieux abus à détruire et de jeunes renouvellements à s'imposer ; elle avait, comme toute chose, à obéir aux exigences du temps : mais le progrès n'est pas un changement et ne commande point une révolution ; en écoutant la sagesse, on devait améliorer la monarchie ; en écoutant la justice, aurait-on dû la détruire !

Il est question de reconstituer le pays, soit. En France chaque phase qui se succède enfante de suite une constitution nouvelle ; mais, par malheur, ce vêtement de circonstance, n'étant jamais fait à sa taille, est peu après jeté au rebut.

Rappelons ici la lettre qu'écrivait un maire à son préfet lors d'une de nos constitutions sous l'empire : « Je vous adresse mon serment et celui de mon conseil à la nouvelle constitution ; veuillez être assuré que j'en ferai autant pour toutes les constitutions qu'il vous plaira de m'adresser. »

On prétend tout renouveler : mais pour que des institutions durent et s'améliorent, il faut non seulement que le présent y mette ses droits, mais que le passé s'y fasse sa part. On ne peut commander à ce qui viendra, lorsqu'on ne respecte pas ce qui a été.

Un arbre peut changer tous les ans ses feuilles, il ne change pas ses racines. L'orme ou le chêne étendent leurs branches ; mais ils demeurent chêne ou orme.

Notre ordre social est cet arbre.

On ne fait point une constitution ; elle se fait. Il y faut les leçons de la pratique et les épreuves du temps.

Écoutons *Jean-Jacques Rousseau* :

« Si un législateur, se trompant dans son objet, établit un principe différent de celui qui naît de la nature des choses, l'état ne cessera d'être agité jusqu'à ce que le principe soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire » (*Contrat social*).

Voici maintenant *Lamennais* :

« Une des plus dangereuses folies de notre siècle est de s'imaginer que l'on constitue un État et qu'on forme une société du jour au lendemain comme on élève une manufacture. On ne fait point les sociétés ; la nature et le temps les font de concert.... On écrit sur un morceau de papier qu'on est une *Monarchie* ou une *République*, en attendant qu'on soit en réalité quelque chose. Mais il y a une loi immuable contre laquelle rien ne prévaut : toute société qui, étant sortie des voies de sa nature, s'obstine à n'y point rentrer, ne se renouvelle que par la dissolution ; il faut, ainsi que l'homme, qu'elle traverse le tombeau pour arriver à la vie une seconde fois. »

Puis, écoutons M. de Bonald :

« Un peuple qui a perdu ses mœurs en voulant se donner des lois écrites s'est imposé la nécessité de tout écrire, même ses mœurs. »

Citons enfin Napoléon :

« Une charte n'est qu'une feuille de papier... On ne fait pas une république avec une vieille monarchie... Les républicains de bonne foi sont des idiots ; les autres sont des intrigants. »

Était-ce en se rappelant cette dernière maxime du prisonnier de Sainte-Hélène, et en jetant ensuite ses regards autour de lui, que M. Caussidière s'écriait le 20 juin : *Nous pataugeons dans un borbier.*

Notre jeune république, en quatre mois, a déjà usé trois gouvernements : le premier à l'Hôtel-de-Ville, le second à l'Assemblée nationale, le troisième sous le canon de juin ; et aucune question n'a encore été résolue.

M. de Lamartine a eu huit jours pendant lesquels on lui aurait donné la puissance suprême.

Louis-Napoléon a eu le même espace de temps pour s'emparer des rênes de l'État.

Combien durera l'autorité actuelle ? La dictature de juin sera nécessairement transitoire, comme toutes les situations extrêmes. La France ne peut vivre perpétuellement sous l'état de siège, comme les aliénés avec la camisole de force. Hélas ! il est certain que la révolution, comme Saturne, dévore vite ses enfants les uns après les autres. Consommation effrayante ! « Oh ! disait Mirabeau, qu'on est heureux, après avoir joui de la faveur populaire, de mourir horizontalement dans son lit ! »

La dictature militaire, enchaînant toutes les libertés, nous ramènera-t-elle à la servitude ? Non. L'on ne s'empare point à main armée de l'intelligence humaine. Les idées et les consciences ne sont point du domaine des baïonnettes et de la force. On ne vient jamais à bout de lier et de garrotter la raison publique. La peur, il est vrai, cette grande auxiliaire du despotisme, peut momentanément glacer les esprits et mitiger jusqu'au langage ; car tel qui disait bravement naguère : « *La société veut être libre* », se contente aujourd'hui de murmurer modestement : « *La société, d'abord, veut vivre.* » Mais, parmi nous, une *contrainte nécessaire*

n'est qu'une *position provisoire*, et si parfois la France se courbe, c'est pour mieux relever la tête.

« Le nouveau pouvoir, a dit *le Peuple constituant* après les désastres de juin, résistera-t-il mieux que la commission exécutive ? Non. Après avoir obtenu de lui ce qu'on en voulait, on le brisera ; et, devenu l'objet de la risée publique, on jettera ce cadavre dans la fosse, la large fosse où, non loin des traîtres, dorment les imbéciles et les lâches. »

Quelle perspective lamentable !....

Et, d'un autre côté, que de menaces encore !....

Le choléra s'approche comme après 1830.

Des écrivains, fatalement populaires, élèvent leurs voix parmi nous ; et chacune de leurs paroles est un coup de pioche contre le mur social.

L'assassinat politique est à l'ordre du jour dans la rue.

La guerre est à nos frontières.... Interviendrons-nous ?

Et, pendant qu'on se battra à l'étranger, n'avons-nous pas, en face de nous, ceux qui, dans les affaires publiques, veulent, au profit de leur ambition, l'intervention de l'émeute ?

Guerre au dehors, guerre au dedans.

Et le choléra qui s'avance !....

VI.

À la suite des grandes commotions révolutionnaires, et alors qu'un pays ne s'est pas replacé dans les conditions et nécessités de son existence, il s'établit je ne sais quel pouvoir flottant qui, né du désordre, ne peut vivre que hors de tout ordre, et qui, au milieu de crises continuelles, ressemble au voyageur égaré dans les catacombes, qui a perdu son fil et sa torche. Le raffermissement de l'autorité, pas plus que les transformations sociales, ne s'opère ni à la tribune, ni au scrutin. Ce n'est pas enfin, en marchant d'essais en essais et d'expériences en expériences, qu'un grand État se consolide.

« Ce que nous voyons, a dit récemment M. de Lamennais, ce n'est certes pas la république, ce n'est même rien qui ait un nom. »

Il y a en France 40 000 communes et 30 millions d'habitants qui n'ont jamais coopéré en rien aux coups de théâtre, aux escamotages et aux changements à vue qu'a subis notre politique depuis plus d'un demi-siècle. Nos dernières révolutions, qu'on a voulu surnommer *démocratiques*, auraient dû être intitulées *parisiennes* ; les provinces y ont été complètement étrangères.

Depuis 1789, la France a obéi à tous les souffles révolutionnaires de Paris, et, au milieu de cet ouragan de soixante années, aucun fléau ne lui a été épargné : guerre, peste, famine, invasion, banqueroute, misère et désolations de tout genre. La restauration seule est venue un instant, comme une fraîche oasis au milieu des sables brûlants, lui porter, à la fois, la paix, l'ordre et la prospérité. Pendant les quatorze ans de ce règne, on vit tout renaître et reflourir. La richesse s'étendit, le commerce reprit son essor, et la littérature ses triomphes ; la dette publique diminua ; les impôts s'allégèrent ; et, fidèle comme ses ancêtres à cette loi glorieuse de ne disparaître de la scène qu'en laissant la France agrandie, Charles X laissa comme souvenir, au peuple égaré qui le chassait, sa suprématie en Espagne, son triomphe sur l'Angleterre, son protectorat sur la Grèce et sa domination en Afrique.

Après les temps affreux où l'on battait monnaie dans le sang, et ceux non moins infâmes où on lavait les plaies avec de la boue, le héros d'Austerlitz et de Wagram était venu à passer comme un brillant météore sur le trône de saint Louis, entassant conquêtes sur conquêtes. Mais ce puissant génie savait que le principe héréditaire et monarchique lui manquait. « *Ah ! que n'étais-je mon petit-fils !* » s'écriait-il amèrement. Aussi, à la chute du géant qui avait vu la terre entière à ses pieds, que restait-il de ses trophées ? que laissait-il après lui à la grande nation qu'il avait saturée de gloire et fatiguée d'immortalité ? un territoire amoindri, des places fortes reprises, le commerce anéanti, la dette de l'État accrue et les finances ruinées : tant il est vrai de dire que le génie ne suffit pas à remplacer le droit, et qu'un principe est plus puissant qu'un homme, même qu'un grand homme.

La république a maintenant remplacé la quasi-royauté qui avait expulsé la monarchie réelle : qu'a-t-elle fait ? Voyez ses œuvres. Où sont ses premiers fondateurs ? Ils ont disparu entre les huées de la garde nationale et les malédictions de l'émeute. Lamennais, son premier apôtre, impassible, les bras croisés et le regard flottant dans le vague, qu'a-t-il dit sur elle à la chambre : « *Ah ! j'assiste à ses funérailles !* »

L'anarchie et la dictature, les menottes et le bâillon, la banqueroute et la terreur, la misère et le désespoir : est-ce donc à cela que devaient nous mener nos révolutions libératrices ! Un régime qui aurait besoin de trois cent mille hommes armés dans Paris pour se soutenir, un régime sous lequel chaque citoyen ne serait pas sûr de rester vingt-quatre heures sans se battre, et où nul ne pourrait compter ni sur sa vie, ni sur sa propriété, ni sur sa famille, serait-ce un régime acceptable !... Ô néant des révolutions ! Tant de sang versé ! tant de sacrifices accomplis ! tant de dévouements complétés ! et pourquoi ?....

La veille du combat, la *liberté* harangue ; le lendemain, la *liberté* félicite ; et les jours d'après, où est-elle ?....

On l'a vue sur les barricades, on l'a vue contre les barricades ; on l'a vue écumante, on la voit muselée. La liberté a mis l'ordre en déroute, puis l'ordre a mis en déroute la liberté ; on la fête, puis on l'étrangle ; et voilà plus d'un demi-siècle que cela se passe ainsi, et personne n'ouvre les yeux.

Pauvre peuple ! à quoi bon avoir remué tant de pavés, renversé tant d'omnibus, scié tant de beaux arbres et déchiré tant de cartouches ! La barricade est chose stérile ; les révolutions, en définitive, n'ont jamais été que des désastres où l'ouvrier perd son pain et la nation ses droits. Ce ne sont que des drames aveugles où la liberté n'est jamais en cause, et qui ne se joue éternellement qu'au profit des ambitieux.

Ah ! quand la nation se redressera dans sa force et dans sa justice pour demander compte un jour à la révolution du bien qu'elle en a retiré, que répondra celle-ci devant les faits inexorables qui seront ses accusateurs ?....

« La révolution tombera, dit-on, quand elle aura entièrement accompli la grande mission de ruine et de mort dont elle a été chargée par la Providence pour punir les crimes du peuple. » Soit :

mais est-ce là ce qu'attendaient les prôneurs de l'insurrection du grand œuvre de l'ère nouvelle ?....

C'est en examinant qu'on s'éclaire. Jetons les yeux sur le passé ; les républiques de tous les temps ont été fatales aux peuples ; leur élément est le désordre. « *La République veut bouillonner* », ainsi nous l'a dit *Lamartine* ¹⁶.

La *République* fut l'enfance des sociétés. C'est sur ce terrain des imaginations ardentes et des ambitions effrénées, sur ce terrain de discordes et de tempêtes, que les âges barbares exploitèrent l'humanité. C'était un champ continuellement ouvert aux aveuglements de l'enthousiasme et au délire des passions. Voyez les Républiques anciennes, les Républiques du Moyen Âge et nos récentes Républiques. Voyez ce qu'étaient Rome, Athènes, Sparte, Gênes, Venise, Paris, etc., sous le prétendu régime de la liberté. Chaque génie révolutionnaire pouvait y prétendre à la puissance suprême au milieu de bouleversements successifs : qu'importaient les calamités publiques à qui en attendait son triomphe personnel !.... « *La République voulait bouillonner* » ¹⁷.

Qu'on se rappelle ce mot terrible de Danton : – « En révolution, l'autorité finit toujours par appartenir au plus scélérat. »

Le progrès, en gouvernement, amena la monarchie ; las de la sphère des orages, on en vint à comprendre qu'il fallait, pour la tranquillité générale, établir un pouvoir héréditaire et immuable qui ne pût être renversé, à chaque instant, au vent des caprices populaires. On proclama donc la royauté, non au profit d'une famille, mais dans l'intérêt du pays. Pour la rendre forte et puissante, on l'entoura de tous les prestiges imaginables. Le sacre des princes fut institué, afin que l'appui de l'Être Suprême parût se joindre à celui des institutions humaines. Le nom de *droit divin* entra dans le langage monarchique, non comme une vérité positive, mais comme une poétique auréole ; et la France de saint Louis, de François I^{er}, d'Henri IV et de Louis XIV, eut de longues séries de gloire.

La République, en fait de gouvernement, n'est donc pas une voie progressive ; loin de là : elle n'est qu'un pas rétrograde. « *Mais celle des États-Unis, dira-t-on, s'est maintenue et affermie ?* » Cela est vrai jusqu'à ce jour. « *C'est un gouvernement modèle* », ajoute-t-

on. Ceci est beaucoup plus contestable ; et je vais répondre aux deux points.

Le pays des États-Unis est un pays naissant qui en est à ses premières institutions, auquel il manque la consécration des temps ; *et son gouvernement*, a dit M. de Tocqueville, *est bien loin d'être la meilleure forme de gouvernement que puisse se donner la démocratie* ¹⁸.

Le 4 mars 1789, la constitution américaine fut proclamée. Le fut-elle librement et légalement ? Non, la fraude seule l'emporta ; et le peuple ne l'eût jamais sanctionnée (car elle blessait trop d'intérêts), si on ne la lui eût imposée par un escamotage parlementaire. C'est toujours la même chose partout.

« La majorité en faveur de la Constitution fut si minime, dit le grand-juge Marshall, président de la Cour suprême des États-Unis, qu'il y a lieu de penser que si les votes n'avaient pas été surpris par l'influence des meneurs, la conscience publique, faisant justice du peu *de mérite de la Constitution*, ne l'eût jamais adoptée. Il est, en outre, très difficile d'affirmer que dans les États mêmes qui ont voté pour l'affirmative, la majorité du peuple fût en sa faveur » ¹⁹.

Voyons maintenant l'opinion d'un ami de Washington :

« La plus forte partie du peuple est ouvertement en opposition avec le gouvernement. Les chefs mécontents déclarent hautement qu'il faut le renverser, abolir les dettes, partager les propriétés et se réunir à la Grande-Bretagne ²⁰. »

« La société américaine, dit M^{me} Harriet-Martineau, forme les premières pages d'un livre gros d'évènements. Ces pages sont obscures, et je n'y vois qu'une faible trace destinée au progrès ²¹. »

« Ce pays se déclara libre, mais en insultant la liberté ; car à côté de la vierge immortelle il faisait asseoir la Servitude, comme si le maître et l'esclave pouvaient marcher de front, comme si le souffle de l'esclavage n'empoisonnait pas l'air de la liberté... Là, bien que le mot *égalité* se trouve inscrit sur toutes les portes, la fraternité est bannie de toutes les demeures... Là règne l'aristocratie de l'argent, la lèpre la plus hideuse d'une nation, car elle s'infiltré dans tous les membres du corps social ; elle en bannit les sentiments les plus nobles, et le cœur de l'homme n'est plus qu'un sac où l'or seul a sa place... Si le mot de liberté n'était pas,

en Amérique, une cruelle bouffonnerie, le sol de l'*Union* ne serait pas arrosé des sueurs et des larmes de l'esclavage... Il faut se défier de ces républiques dont les lois sanctionnent la servitude. La *Liberté* n'est qu'un mensonge pour elles ²². »

Poursuivons : cette terre, de création nouvelle, n'a jamais connu les pompes de la souveraineté ni les enivrements de la gloire. Hors des régions prestigieuses, elle est habitée par un peuple flegmatique, qui se contente de la gravité de ses mœurs, de la monotonie de son existence, et qui n'aspire à rien de mieux. Cette nation ne court point après les honneurs, les décorations et les titres. Ainsi que M. Clément Thomas, elle appelle la croix du brave le *hochet de la vanité*. Le peuple de New York insulterait l'homme qui se permettrait de sortir à quatre chevaux dans la rue. Est-ce là de la *liberté* ! Cette nation n'ambitionne ni la suprématie des arts, ni le sceptre de la littérature, ni le laurier de la conquête. La vie lui suffit pure et simple : cela convient à sa nature : mais cela irait-il à la nôtre ?... On nous la propose pour modèle : en voudrions-nous être là ?

Puis, voyons ses lois tant vantées ; voyons les idées et les mœurs de cette colonie anglaise essentiellement *fédérative* ²³. La *liberté* n'y est qu'une déception comme en bien d'autres lieux ²⁴. A-t-elle proclamé cette *égalité* devant la loi qui doit être la base de tout gouvernement démocratique ? Écoutons M. de Tocqueville, un de ses chauds admirateurs. Son opinion ne saurait être suspecte :

« La législation civile et criminelle des Américains ne connaît que deux moyens d'action : la *prison* et le *cautionnement*. Le premier acte d'une procédure consiste à demander caution du défendeur, ou, s'il refuse, à le faire incarcérer. On discute ensuite la validité du titre et la gravité des charges. Il est évident qu'une pareille législation est dirigée contre le pauvre et ne favorise que le riche. Le pauvre ne trouve pas toujours de caution, même en matière civile ; et s'il est contraint d'aller attendre justice en prison, son inaction forcée le réduit bientôt à la misère. Le riche, au contraire, parvient toujours à échapper à l'emprisonnement en matière civile. Bien plus, a-t-il commis un délit ? il se soustrait aisément à la punition qui doit l'atteindre. Après avoir fourni caution, il disparaît. On peut dire que, pour lui, toutes les peines qu'inflige la loi se réduisent à des amendes. Quoi de plus

aristocratique qu'une pareille législation ! » (Tocqueville, t. I, p. 72.)

On ne peut mieux constater l'*inégalité* des conditions dans la *république modèle*. Là on n'est point à genoux devant le symbole de la *liberté*, mais devant celui du *veau d'or*.

La magistrature y est sans conscience ; et les prisons y sont des enfers. De la justice ! de la compassion ! fi ! de l'or ! de l'or, avant tout ! Au pays des spéculations, il faut, à tout prix, être riche. La pauvreté est hors la loi. Quant à couronner le mérite, on n'y couronne que l'argent.

L'orgueil de la naissance, ainsi que la corruption des mœurs, y est porté au plus haut degré. Est-ce une terre véritablement hospitalière ? Non. On y a vu de malheureux étrangers abandonnés sans pitié sur une rive déserte et chassés du bateau où ils avaient payé leur place, parce qu'ils étaient malades et pauvres, et parce que des passagers de rang élevé, mais sans cœur, craignaient qu'ils ne leur communiquassent leur mal.

Quant à la protection accordée aux arts, le peintre Gale se suicide, en ce riche pays, pour ne pas mourir de faim et de misère !...

Et la *liberté* de la presse ?... elle a le sort de toutes les autres ²⁵. La vie du grand écrivain *Fenimore Cooper* a été un supplice perpétuel aux États-Unis. Il a cessé d'écrire pour se soustraire aux persécutions et aux procès. Welb, l'éditeur du *New York Herald*, le seul journaliste qui ose exprimer sa pensée, a vingt fois été victime des voies de fait les plus outrageantes. Son cabinet est un arsenal ; il n'écrit qu'entouré d'armes.

Et l'on nous conseillerait d'implanter la république américaine sur le sol de la France monarchique ! Mais il faudrait auparavant transformer entièrement le caractère français, éteindre son esprit, glacer son imagination et briser ses souvenirs. Ce serait lui défendre la gloire. Est-ce qu'on pourrait faire pousser un palmier d'Égypte sur les côtes de la Norvège ? Feriez-vous d'une méthodiste anglaise une gitana espagnole ?... Bâtiriez-vous le fameux palais de glace des bords de la Neva sur les rives de l'Hellespont ? Non. Toutes ces idées sont absurdes, toutes ces chimères sont folles ; et nous ne serons pas plus citoyens américains que nous ne pourrions devenir derviches persans.

Singulière aberration de l'esprit que la pensée de faire une cité républico-démocratique de la capitale du monde ! Qu'était Paris avant les commotions de *février*, de *mai* et de *juin*, avant les jours où je ne sais combien de Républiques différentes se disputaient le haut du pavé ? Paris était le centre de la civilisation, le foyer des arts et des lettres, le rendez-vous de toutes les grandeurs et renommées de la terre, la métropole des royaumes. Paris donnait la mode et le ton à l'univers ; le luxe y étalait ses merveilles ; toutes les fortunes y accouraient pour y chercher les plaisirs, le goût, la grâce, les talents, les célébrités, toutes les splendeurs, harmonies et délices de la vie. Paris ne vivait que des pompes de la souveraineté, des largesses de l'orgueil et des folies de l'ostentation. Il fallait à l'éclat de sa renommée, la magnificence de ses salons, les chefs-d'œuvre de ses bibliothèques et de ses musées, le faste de ses magasins et de ses cafés, la profusion de ses équipages et la pompe de ses théâtres. L'homme opulent qui n'avait pas vu Paris, qui n'en était pas venu subir les fascinations, et qui n'y avait pas vidé sa bourse, aurait comme rougi de lui-même ; il eût paru frappé d'une sorte de condamnation sociale ; l'ignorance est parfois la honte. Admirer Paris était, pour les classes privilégiées, une nécessité européenne ; et Paris dominait la terre.

Apôtres de la démocratie sociale ! osez maintenant poursuivre votre œuvre ; obstinez-vous à vouloir transformer la royale capitale en une ville citoyenne ; et bientôt il n'y restera plus vestige de toutes ses gloires ; vous aurez prononcé son arrêt de mort. Le progrès, tant vanté par vous et les vôtres, ne sera plus que le retour aux ténèbres du vieil âge. Paris resserrera ses limites, verra s'évanouir ses richesses ; et, qui sait même si, par suite des barricades, mitraillades, fusillades, canonnades, et autres accompagnements obligés de la liberté républico-communiste, la grande métropole n'en arrivera pas à la destinée de cette immense cité biblique des rives de l'Euphrate, qui fut jadis la merveille du monde, et dont aujourd'hui on ne connaît même plus l'emplacement ²⁶.

Courage donc ! enfants du socialisme ! et bientôt Paris, sous vos lois, si la France vous laissait faire, n'aurait plus ni fastueuses réunions, ni gens titrés, ni riches familles ; égalité dans la misère,

et nivellement dans la Fange. Plus de bals élégants, plus de brillants concerts, plus d'éblouissantes boutiques, plus d'équipages merveilleux ; l'herbe poussera dans les rues ; et sur ces boulevards orgueilleux, où la foule naguère et si longtemps permettait à peine la circulation aux piétons comme aux voitures, peut-être verra-t-on, avant peu, de romantiques pâturages.....

Paris semble y marcher à grands pas.

Moi ! la ville opulente ! altière, courtisée !
Des peuples et des rois, me voilà la risée !
Me reconnaissez-vous, dites, à tant d'affront ?
Des haillons sur l'épaule et de la boue au front !

A. de BEAUCHÈNE.

Faudra-t-il dire : *Dieu le veut !!!*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

MONARCHIE.

Le droit est patient, vu qu'il est éternel.
Imitation de saint Augustin.

VII.

Les annales de Paris, nous ne saurions trop le répéter, consigneront avec orgueil l'élan patriotique de la garde nationale et de l'armée aux jours néfastes de juin. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'était point pour la république que tant de courages se levaient avec un dévouement sans exemple : c'était pour la société avec ses principes éternels, pour la religion, la propriété, la famille, la civilisation, la vie, l'ordre et la liberté.

Il ne s'agissait pas là, seulement, d'une forme quelconque de gouvernement, d'une dynastie ou d'un drapeau ; il s'agissait pour le pays d'être ou de *ne pas être* ; aussi la France entière s'est-elle levée comme un seul homme, avec son antique énergie et son héroïsme éternel. Toutes ses populations se sont précipitées vers Paris, comme on voit dans toutes les grandes émotions le sang se porter vers le cœur. La république n'était défendue, ni *quoique*, ni *parce que*, ni *quand même*. Elle était complètement hors de la question.

Et parmi les sauveurs de l'ordre social, a-t-on porté aux nues les triomphes de ceux qui ont vaincu et péri ? Leur a-t-on décerné des palmes civiques ? Leur a-t-on élevé des monuments ? Où sont les hymnes à leur gloire ? A-t-on gravé leurs noms sur le bronze ? Non. Depuis les régénérations révolutionnaires, il n'y a eu

d'enthousiasme officiel et d'apothéoses publiques que pour des saints d'insurrection et des génies de barricades : à ceux-là les immortalités du Panthéon et les colonnes de juillet ! Quant aux vrais héros de la cause nationale, on les a jetés pêle-mêle et sans façon dans la fosse des bonnets rouges. À ces nobles défenseurs du pays, d'ironiques louanges et d'anonymes funérailles ! Pour eux, confondant ordre et désordre, on a fait du tombeau même une insulte.

Ô contradictions perpétuelles de l'état révolutionnaire ! Le brave Lamoricière, dans un ordre du jour à l'armée²⁷, frappe d'anathème un détachement d'infanterie légère qui avait refusé de combattre les insurgés de juin ; c'est bien : mais en juillet 1830 et en février 1848, n'a-t-on pas glorifié avec transport les militaires qui fraternisaient avec la révolte ? Ah ! par pitié ! soyons conséquents ! Au nom du ciel, un peu de logique ! « *Quand faut-il tourner pour le peuple ? ou quand faut-il tirer sur le peuple ?* » De grâce, éclairez la nation !

Oseriez-vous répondre ceci : *Tournez pour qui devra réussir ; tirez sur qui devra échouer.* C'est là la morale du temps : le tout est de savoir bien manœuvrer. Mais que ce régime est fatal ! Perdu dans le vague effrayant des doctrines contradictoires de l'ordre et de l'anarchie, on aurait pu se croire, après les journées de février, sous le gouvernement du *sphinx*, où tout ce qui ne comprenait pas l'énigme courait le risque d'être égorgé.

Juillet et février, assis sur les ruines publiques, ont commencé leur règne par frapper des décrets de proscription à *perpétuité* contre de royales familles. « Un exil à *perpétuité* ! par un pouvoir qui n'est pas sûr du lendemain ! écrivais-je en 1832. Ah ! les décrets à *immuabilité* des puissants de la sédition sont comme les serments à *tout jamais* des courtisans de la fortune. Ce sont des éternités fugitives qui s'en vont crevant dans les temps comme des bulles d'air dans l'espace²⁸. »

Dix-huit ans se sont écoulés depuis qu'il a été décrété que les 27, 28 et 29 *juillet* seraient à *tout jamais* des journées de fêtes nationales. Où sont maintenant ces anniversaires immortels ? Les voilà destitués comme l'immuable roi-citoyen. Ce ne sont plus que de vieilles mystifications qui ont dû céder la place à d'autres.

Février héritera-t-il des honneurs de juillet ?.... aurons-nous aussi, et à *perpétuité*, les 22, 23 et 24 ?....

En attendant, disons la messe des morts.

« *La branche aînée des Bourbons est usée* », selon les partisans de la branche cadette. Vains mots. En fait de dynasties, il ne s'use que celles qui naissent. Arriver n'est pas s'établir. Les derniers temps en sont la preuve.

Les hommes, assure-t-on, manquent à la situation actuelle : non, c'est la situation qui manque aux hommes. Le chef de l'armée et ses braves, l'assemblée nationale et ses membres, ont de beaux noms, de hauts faits et de nobles cœurs ; mais pour certaines maladies il n'y a pas de médecins, comme à certains maux il est peu de remèdes. Au wagon sorti de son rail, tout chauffeur devient inutile.

Il est un nom sacré en France, un nom d'attente et d'avenir, qui n'était murmuré l'an dernier que comme un souvenir ; il pourrait l'être aujourd'hui comme une espérance ; il pourra l'être plus tard comme un refuge.

Qui ne se rappelle encore les mots prophétiques de M. Odilon-Barrot, prononcés sur la rade de Cherbourg : « Gardez bien ce dépôt sacré ! Cette jeune tête un jour pourra sauver l'Europe. »

Qui ne se rappelle aussi ces beaux vers de M. Victor Hugo à la naissance de *l'enfant prédestiné* :

Peuples ! chantez votre victoire !
Un Sauveur naît, vêtu de puissance et de gloire ;
Il réunit le glaive et le sceptre en faisceau.
Des leçons du malheur naîtront des jours prospères,
Car de soixante rois, ses pères,
Les ombres sans cercueil veillent sur son berceau.

Qui ne se rappelle enfin cette ode admirable de M. de Lamartine :

Toujours échappé d'Athalie,
Quelque enfant que le fer oublie,
Grandit à l'ombre du Seigneur.
.....
Il vient quand les peuples victimes,
Errent au penchant des abîmes,

Comme des troupeaux sans pasteur.
.....
Il saura qu'aux jours où nous sommes,
Pour vieillir au trône des rois,
Il faut montrer aux yeux des hommes,
Ses vertus auprès de ses droits.

VIII.

Le *droit* et le *devoir* : voilà les bases suprêmes de l'existence des sociétés.

Le canon de juin a tué les bandes insurgées ; il n'a pas tué les doctrines révolutionnaires. Or, avec celles-ci, il n'y a pas de gouvernement possible.

On a voulu ôter aux peuples la soumission aux lois, le respect à la famille et la crainte de Dieu. Que mettra-t-on à la place, pour maintenir l'ordre ? Des *gendarmes* et le *bourreau* ? Quel effroyable état social !

On voudrait que le principe républicain fût à l'abri de toute attaque ? Soit. Mais, d'abord, quel est ce principe ? Est-ce celui de Lamartine ? Mais ce n'est pas celui de Blanqui. Est-ce celui de Louis Blanc ? Mais ce n'est pas celui de Cavaignac. Est-ce celui de Lamennais ? Mais ce n'est pas celui de Proudhon. Et les Barbès ! et les Cabet ! et les Ledru-Rollin ! et les Pierre Leroux ! Quelle variété de principes ! Comment harmoniser tout cela ! et où trouver, dans ce fouillis, *la meilleure des républiques* ! Nous l'avons eue, m'a-t-on assuré. Eh bien ! qu'on coure après... si on l'ose.

Au surplus, nos socialistes modernes n'ont rien inventé. Du temps de Luther, les doctrines du citoyen Proudhon furent hautement développées, et disparurent. La loi agraire eut son époque et disparut aussi. Le citoyen Babœuf, de triste mémoire, écrivait : *La terre n'est à personne ; il faut qu'elle soit à tout le monde*. Puis, dans l'espoir qu'il aurait des imitateurs et des successeurs, il ajoutait : *La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution plus grande et plus solennelle, qui*

sera la dernière. Et Babeuf disparut à son tour ainsi que ses principes. Il en sera de même des sapeurs de notre ordre social ; ils disparaîtront, comme leurs devanciers, avec leurs vœux et leur république.

« *Faut-il en revenir aux prétendants ?* » demandait avec ironie un des journaux de la révolution ; et le nom d'Henri V s'échappait de sa plume.

Mais qu'entend-on par ce mot : *prétendant* ? Abordons hardiment la question.

S'agit-il du *comte de Paris* ? Une prétention ne peut se produire qu'appuyée sur un titre quelconque. Or, le peuple, qui s'était cru le droit de porter Louis-Philippe sous la pourpre, s'était indispensablement réservé la faculté de le traîner dans la boue. Il a fait, tour à tour, l'un et l'autre ; il a détruit ce qu'il avait créé ; jamais rien ne fut plus logique. Il n'en est resté qu'un souvenir d'erreur et de délire : il n'y a donc là rien qui, de ce côté, pour le faire arriver au trône, limite en faveur du *comte de Paris*.

S'agit-il de *Louis-Napoléon* ? Mais il eût fallu de hautes pensées et d'éclatantes actions pour faire reconnaître en lui l'héritier du Charlemagne moderne. Il eût fallu une force d'Atlas au prisonnier de Ham pour s'emparer des révolutions à la manière du héros des Pyramides et les tenir, domptées, sous sa main. Napoléon avait les droits de la victoire et du génie. Ces droits ont pu le couronner, mais il ne pouvait les transmettre.

S'agirait-il d'*Henri de France* ?

Mais le petit-fils de saint Louis n'est point un *prétendant* : il est un *principe* ; et celui-là, semblable à un dogme, est immuable, unique, éternel.

Ce principe, le *pouvoir héréditaire*, sanctionné par des siècles, est bon ou mauvais. Mauvais, il périrait malgré tous les efforts ; bon, il triomphera malgré tous les obstacles.

Si Henri V n'eût été qu'un *prétendant*, il aurait agi en conséquence. On eût eu de lui des lamentations, des réclamations et des proclamations, ainsi que l'ont fait les *Joinville* et autres *candidats*. Loin de là, silence profond ; pas un mot, pas une démarche. Fidèle à sa noble devise, il ne veut être rien que *par la France* et *pour la France* ; ROI, si son pays l'appelait ; EXILÉ, si le

repos et la grandeur de son pays sont au prix de son bannissement.

Parmi les choses frappantes d'un siècle extraordinaire, est-il rien qui parle plus à l'imagination que la conduite et la destinée du jeune Henri de France !...

Imposant silence à l'ambition la plus légitime, il laisse aux évènements le soin d'enseigner le peuple. Bien que tout entier au désir de revoir la France, il n'hésite point à sacrifier son bonheur personnel aux grands intérêts du pays. Ne donnant ni conseil ni ordre, il ne conduit ni ne commande ; il veut que chacun ait sa complète indépendance, comme il veut que la France ait toute sa liberté ; il regarde, il juge, il attend.

– « QU'EST-IL ? » – « COMMENT EST-IL ? » – « QU'EST-CE QU'IL DIT ? » Telles sont les questions que chacun s'adresse ; essayons d'y faire *réponse*.

– « *Où est-il ?* » Qu'importe le lieu ! hors de France, il n'y a plus pour lui ni patrie adoptée ni résidence fixe. Étranger à toutes les intrigues comme à toutes les haines, il s'est placé dans une haute et mystérieuse sphère où nul œil méchamment envieux n'arrive à pénétrer jusqu'à lui. Il ne fuit cependant point ceux qui le cherchent ; mais il se tient à l'écart de ceux qui le tromperaient. La présence d'un Français est un bonheur à ses yeux ; mais la parole d'un courtisan serait un supplice à son oreille. Il ne veut ni adulations ni faux fuyants ; mais la droiture et la vérité. On a ouï parler de sa beauté, de ses vertus, de sa franchise et de son courage ; mais comme il n'a jamais voulu, ni se mettre orgueilleusement en scène, ni faire parade des dons qu'il a reçus de la nature, tout en lui et autour de lui est comme enveloppé de nuages ; tout cela ne devra resplendir qu'aux jours marqués par le destin. Éloigné des regards et du monde, à la manière de la Providence, il est à la fois visible et caché, comme entre la terre et le ciel.

– « *Comment est-il ?* » Un beau visage n'est certes pas une nécessité politique, mais ce n'en est pas moins un avantage remarquable ; et le duc de Bordeaux le possède. Napoléon n'avait point une taille élégante alors qu'il portait la pourpre impériale, mais sa tête d'empereur romain, son regard d'aigle et son front de héros n'en ajoutaient pas moins une fascination de plus à tous les

prestiges de son nom. Henri V, comme Napoléon, a le port majestueux et la physionomie expressive de tous les hommes supérieurs ; sa taille est au-dessus de la moyenne. « On voit qu'il est du sang de *Robert-le-Fort*, disait Chateaubriand ; il est vigoureusement charpenté. » Résumant enfin les principaux traits des héros de sa race, sa figure remarquablement belle et son aimable sourire ont ce brillant éclat, reflet de l'âme, que ses adversaires eux-mêmes ont nommé *le sceau de la prédestination* ²⁹.

Il monte à cheval avec la légèreté, la souplesse et l'intrépidité des premiers écuyers de manège. Son affreux accident n'a point laissé de traces fâcheuses ainsi qu'on cherchait à le faire croire. Aussi sobre dans ses repas qu'infatigable en ses travaux, il ne se laisse influencer par rien de ce qui pourrait amollir son âme. Sa religion, éclairée et prise de haut, ne descend jamais aux minuties d'une foi ignorante ; et, bien qu'on ait voulu le présenter comme soumis à l'ascendant d'un entourage funeste, rien n'a d'*ascendant* sur lui que ce qui est juste, national et patriotique ; il n'est *soumis* qu'aux lois de l'honneur.

Henri saura choisir ses conseils, comme il saura garder ses amis.

Il a en horreur l'avarice ; et, dans l'intérêt des arts, du commerce et du travail, il aime la magnificence.

À l'une des belles époques de ma vie, j'eus le bonheur de l'approcher et de l'entendre ; c'était en Allemagne, et je publiai mes impressions ; en voici quelques-unes :

« On sentait auprès du jeune prince une voix intérieure, une influence secrète, qui vous disait : *De hautes destinées sont là*.

« Je remarquai avec admiration, mais sans surprise, que jamais aucun membre de la branche royale exilée ne parlait ni ne laissait parler, contre qui que ce fût, en matière politique. On eût dit que cette noble famille ne s'était jamais connu un seul ennemi en France, qu'elle n'avait eu à y souffrir que des adversités du sort, et que nul n'y avait été coupable envers elle. Le comte de Chambord, élevé dans ces hautes idées de générosité, d'abnégation et de vertu, ne sait ce que c'est que la haine et ne comprend pas la vengeance. Les seuls sentiments qui dominant au fond de cette âme toute française, c'est la *gloire* et la *liberté*.

« Il subjugue sa volonté comme il commande à ses souffrances ; tout lui profite, jusqu'aux peines.

« Un besoin d'aimer et d'être aimé, l'instinct d'une destinée d'héroïsme et de dévouement éclatent sur ce large front que jamais ne sillonna une pensée déloyale. On serait tenté d'affirmer, en le regardant, qu'il serait à désirer que chaque souverain reçût comme lui l'éducation de l'exil et les leçons de l'infortune.

« Plein d'instruction et passionné pour le beau en toute chose, il a étudié de loin les progrès de l'industrie, de la science, des lettres et des arts dans sa patrie. Il connaît toutes les célébrités françaises ; il a suivi avidement leurs travaux. Il est fier de leurs succès comme s'il en était solidaire. Mais quel regret pour lui que ne pouvoir tendre la main à tous les vrais mérites, lui qui ouvre si noblement son âme à tous les sentiments élevés ! Jeune d'émotions et d'idées, sans préjugés ni défiances, jeune de franchise et de cœur, c'est la belle France nouvelle, la France pure, grande et sans tache.

« S'élançant dans la carrière avec la foi de saint Louis, la bravoure de François I^{er}, la générosité de Louis XII et la loyauté d'Henri IV, il n'a ni fiel dans la pensée, ni ressentiments dans le souvenir. Pas un nom ne lui semble hostile, pas une faute irrémissible ; il ne croit point aux maux incurables. Puis, quel ardent amour pour la France !... Il sait si bien ce qu'il doit être ! Il sera ce qu'il faut qu'il soit ! »

« *Qu'est-ce qu'il dit ?* »

Jamais la haine et l'envie n'ont recueilli de sa bouche une seule parole qu'elles aient pu tourner contre lui. M. de Chateaubriand s'étonnait, en l'écoutant, de sa prodigieuse sagesse. On connaît cette belle réponse du prince à un flatteur qui lui parlait de ses droits :

« Ce n'est pas la France qui m'appartient ; c'est moi qui appartiens à la France. »

Quelqu'un, depuis les démolitions de février, lui ayant témoigné sa surprise de ce qu'il ne faisait aucun acte de *prétendant* :

« Dieu merci, répondit le prince, je n'ai rien de commun avec les aventuriers politiques qui montrent un empressement impie à profiter des malheurs et des dangers de leur patrie, pour s'imposer

à la lassitude et aux appréhensions générales. Je suis le représentant d'un principe adopté par la France depuis bien des siècles ; je ne descendrai pas volontairement à un rôle qui répugne à mes sentiments. Le jour où la France m'appellerait, mais ce jour-là seulement, je me rendrai à son appel, également prêt à lui consacrer ma vie ou à la donner pour elle. Vous le voyez, je ne suis pas un prétendant ; je n'ai qu'une prétention au monde : celle de faire mon devoir. »

Le poète Béranger, l'ami de Benjamin Constant et d'Armand Carrel, convaincu de l'avenir d'Henri V, adressait la lettre suivante à M. de Chateaubriand :

« On chante toujours sur des tombeaux, grâce à ce temps maudit qui va fauchant sans fin et partout. Mais on n'a pas souvent l'avantage de chanter auprès d'un berceau qui contienne des destinées futures aussi grandes et peut-être aussi prochaines. »

Le célèbre évêque d'Hermopolis, M. Frayssinous, disait du comte de Chambord : « Il sera à la hauteur de toutes les circonstances, quelles qu'elles puissent être. »

Rappelons ici ce qu'écrivait Henri de France à M. de Chateaubriand, à ce génie dont l'Europe admira si longtemps le patriotisme et les talents :

« En parfaite communauté d'opinions et de sentiments avec vous, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée dans l'exil et la position que j'ai prise, soient en tous points conformes aux conseils que j'ai voulu demander à votre expérience et à vos lumières.

« J'aime à prendre pour mon interprète cette voix si chère à la France, et qui a si glorieusement défendu dans tous les temps les principes monarchiques et les libertés nationales. »

Et l'illustre écrivain, que pleure en ce moment la France, répondait en ces mots à son prince :

« Les marques de votre estime me consoleraient de bien des disgrâces. Mais, exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi, c'est un autre monde qu'elles découvrent ; c'est un autre univers qui apparaît à la France.

« Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez. Vous, innocent de tout, vous à qui l'on ne peut rien opposer que

d'être descendu de la race de saint Louis ! seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux sur vous !..... »

Après un long entretien, à Londres, avec le fils de France, M. de Chateaubriand s'exprimait ainsi :

« Il y a vraiment sur ce jeune prince un rayon d'en haut. Dieu l'a doué d'une intelligence transcendante, et d'un cœur à la hauteur de son esprit. »

Et c'est ce même prince, ainsi jugé par une des plus hautes intelligences de l'Europe, que d'obscurs ennemis auraient voulu faire passer pour dénué de tout mérite !....

Plusieurs Français lui demandaient un jour en Angleterre s'il avait visité tous les monuments de Londres.

« Mon Dieu ! non, et c'est votre faute, répondit le comte de Chambord. Vous êtes venus me faire ici une petite France d'où je ne sors qu'avec regret. J'aime beaucoup sans doute à voir et à connaître ; mais je préfère causer une heure avec un compatriote que d'aller voir n'importe quelles magnificences. »

« Ah ! disait-il dans une autre occasion à de jeunes étudiants repartant pour Paris, que vous êtes heureux de retourner en France !... Je l'aime tant, notre patrie !.... Croyez-le bien, je ne désirerais le trône de mes pères que pour la servir avec les idées de véritable progrès et de sage liberté qui, seuls, pourraient assurer son bonheur. »

Enfant, il prononçait ces paroles :

« Si j'étais roi, je voudrais être appelé *Henri IV second*. »

Homme, il parlait ainsi en exil :

« Si je savais un flatteur près de moi, il n'y resterait pas vingt-quatre heures. »

Un père de famille lui disait un jour :

« J'aurais voulu vous amener mon fils ; mais il sert, il est officier,.... et jamais son épauvette ne lui a paru plus lourde.

– Qu'il reste à son poste et garde son épée ! répliqua vivement le prince ; qui sert bien la France, me sert. »

À un grand bal qu'on lui donnait au palais Conti, à Rome, et où il se trouvait un grand nombre de Français, la foule était telle que la chaleur des salons était devenue étouffante. Plusieurs personnes s'en plaignaient : « Ah ! dit le prince à demi-voix, je n'ai

jamais respiré si à l'aise. Tout ce monde venant de France m'a apporté de l'air du pays : jamais mon cœur n'a mieux battu. »

En Hongrie, traversant une contrée sauvage et d'un aspect affreux, il répondait tristement à quelqu'un qui lui adressait ces paroles : « *Est-ce qu'on pourrait vivre en ce lieu ?* » – « Oui, si c'était une patrie. »

Un Français, pauvre et mal vêtu, n'osait se présenter devant lui. « Que fait l'habit ! qu'importe le nom ! dit le prince avec vivacité ; je ne veux pas qu'un seul Français ait désiré me voir sans que son vœu ait été exaucé. »

Sa douleur fut profonde à la mort de Chateaubriand. Il écrivit à ce sujet :

« J'avais en lui un ami sincère, un conseiller fidèle, de qui j'étais heureux, dans mon exil, de recevoir les avis et de pénétrer les généreuses pensées. Depuis plusieurs mois, je m'affligeais de voir ce beau génie approcher du terme de sa carrière ; cette perte, si grande, m'est plus pénible encore en ce moment où mon cœur a tant à gémir des douleurs de la patrie.

« Que de malheurs n'ai-je pas à déplorer ! ces luttes affreuses qui viennent d'ensanglanter la capitale, la mort de tant d'hommes honorables et distingués dans la garde nationale et dans l'armée, le martyre de l'archevêque de Paris, la misère du pauvre peuple, la ruine de nos industries, les alarmes de la France entière ! Je prie Dieu d'en abrégier le cours.

« Puissent le spectacle de ces calamités et la crainte des maux qui menacent l'avenir, ne point emporter les esprits loin des grands principes de justice et de liberté publique, qu'en ce temps, plus que jamais, les amis des peuples et des rois doivent défendre et maintenir. »

Pendant plusieurs années, il se plut à parcourir les champs de bataille de Napoléon ; il était accompagné des braves généraux Vincent, d'Hautpoul, de Saint-Chamans, de la Tour-Foissac et autres illustrations de la grande armée. Son œil étincelait d'orgueil au récit des gloires françaises, et le génie du vainqueur d'Austerlitz faisait battre son noble cœur. Le duc Georges de Cambridge, assistant auprès de lui en Autriche à de grandes manœuvres militaires, s'exprimait sur lui en ces termes :

« Je lui ai toujours entendu dire tout ce qu'il fallait dire, et jamais un mot de ce qui ne devait pas être dit. »

Je terminerai ce chapitre par une anecdote, parfaitement authentique, qu'on pourrait croire détachée de la vie d'Henri IV, tant elle rappelle *le Béarnais*.

Un jour, il y a de cela plusieurs années, le comte de Chambord se rendait en Italie accompagné d'un de ses vieux serviteurs. Il passait, incognito, sur un bateau à vapeur dont la destination était *Venise*.

« Y a-t-il à votre bord quelque Français ? » demanda le jeune prince au capitaine du navire.

C'était toujours là sa question en pareille circonstance.

« Un seul, lui répondit l'officier. Il est de la ville de Lyon.

– Comment l'appellez-vous ?

– Duval.

– Un commerçant ?

– Il m'a l'air d'un simple ouvrier. »

Oh ! qu'importait au comte de Chambord le rang du passager inconnu ! Ce qu'il demandait d'abord, c'était un compatriote. Ce qu'il cherchait avant tout : c'était un Français.

Il va droit à l'ouvrier de Lyon. Celui-ci, ne se doutant en aucune façon de la singulière rencontre que son étoile lui avait réservée, commence à causer familièrement avec son compagnon de voyage.

Ils étaient de même âge tous deux.

« Venez-vous de Paris ? dit Henri.

– J'y étais cet hiver. Et vous ?

– Moi !... réplique en soupirant le fils de France. Oh ! je voudrais bien y aller.

– Est-ce que c'est l'argent qui vous manque ?

– Non.

– Eh bien ! alors qui empêche ?

– C'est là une grande question.

– Ce sont vos parents ?...

– C'est l'un d'eux. Est-on toujours content à Paris ?

– De quoi ?

– De la révolution de Juillet.

– De Louis-Philippe ? non certes. On ne peut plus souffrir ce vieux ladre.

– On voudrait donc... un changement ?

– Oui.

– Se rappellerait-on du duc de Bordeaux ?

– Grand Dieu ! non : pas le moins du monde ; quant à moi, je me ferais plutôt tuer que d'en revenir là. Ce serait le comble du malheur.

– Pourquoi ?

– On le dit imbécile.

– Est-ce bien sûr ?

– C'est positif. En outre, il est fier, dédaigneux, puis dévot : un vrai jésuite !....

– Il faudrait voir cela par vous-même.

– J'en serais parbleu désolé. D'ailleurs, il ne parle çà personne, il ne se laisse pas approcher. Si jamais il venait en France....

– Eh bien !

– Je tirerais sur lui.

– Je ne le crois pas.

– Pourquoi donc !.... est-ce que vous l'aimeriez ?

– J'en conviens.

– Et vous le connaissez ?

– Je l'avoue.

– Ah ! s'il vous ressemblait, à la bonne heure ! S'il avait votre esprit !... vos manières !... Vous, tenez ! vous me plaisez fort ! »

Et il serrait la main du comte de Chambord avec l'effusion de la franchise et de la jeunesse.

L'entretien se continua ainsi, une partie de la journée, entre l'ouvrier et le prince ; ils parlaient commerce, politique, industrie, beaux-arts ; et Duval paraissait ravi.

L'heure de se quitter arriva.

« Laissez-moi votre nom par écrit, dit le prince à son compagnon.

– Le voici : *Baptiste Duval*. Maintenant, donnez-moi le vôtre.

– Le voici : *Henri de Bourbon*. »

L'ouvrier recula confondu.

– Vous seriez le duc de Bordeaux ??... »

Et ses regards se portaient sur la charmante figure du prince, avec un mélange inconcevable d'attendrissement et d'effroi. Ses jambes chancelaient sous lui.

« N'en dites plus autant de mal, reprit en souriant le comte de Chambord ; vous avez pu juger par vous-même...

– Ah ! combien on m'avait trompé !... répliqua Duval en essuyant ses yeux qui commençaient à se mouiller de larmes.

– Vous ne tirerez plus sur moi ? dit le prince.

– *Sur vous ?*... interrompit l'ouvrier avec véhémence ; oh ! si jamais je prends un fusil, ce n'est pas contre vous que je me ferai tuer. Mais, pardonnez ma question : peut-être un jour serez-vous roi ; que seraient vos idées sur le trône ?

– Celles-ci, répondit Henri : *Récompenser tous les services rendus à la France ; maintenir tout ce qui s'est fait de bien ; réformer tout ce qui n'a produit que du mal.*

– Ah ! que n'ai-je ici tous les miens ! s'écria Duval hors de lui. Si le pays pouvait vous entendre !... »

Et, peu de temps après, l'ouvrier, reprenant la route de Paris, se disait tous bas à lui-même :

« Dieu frappera Louis-Philippe ³⁰. »

IX.

Dieu protège la France ! Ce fut là le cri de nos pères : ce sera encore le nôtre.

Loin de nous le découragement, et moins encore la peur. Notre pays ne saurait se courber longtemps sous le sophisme et sous la tyrannie ; il ressortira radieux de ses désastres mêmes. C'est sa coutume, c'est son droit.

Méditons sur l'histoire du siècle.

Trois étoiles brillantes se levaient, il y a quelques années, sur l'horizon de la France. Il y avait là trois grandes destinées appelées à remuer le monde. Elles étaient apparues, toutes trois, éclatantes de force et d'avenir. Où sont-elles ? qu'en reste-t-il ?

Un proscrit entre deux tombeaux.

Que d'évènements merveilleux ! que de leçons providentielles !

En mars 1811, cent vingt et un coups de canon annoncent à Paris et à l'Europe que le maître du monde a un héritier. L'enfant est salué *roi de Rome*. Il a pour auréole autour de son front toutes les victoires de son père. Que de splendeurs ! que de couronnes ! Sous le grand astre de l'Empire, promis à la postérité, ce sera le continuateur de Napoléon : c'est le César de l'univers.

Et où est-il ? *ce fils de la Gloire* ?

Sans batailles et sans bannière, hors de la sphère des héros, dans le silence et dans l'oubli, sans horizon et sans soleil, il meurt dévoré par son nom.

Visitez les tombeaux de Vienne.

À Palerme, en 1810, avec moins de pompe et d'éclat, naissait l'héritier d'Orléans. Des révolutions se succèdent ; et Louis-Philippe, son père, chassant la royauté légitime, est proclamé *roi des Français* ; il doit son trône aux fureurs de la *révolte* et aux *pavés* des barricades. Le petit-fils de *Philippe-Égalité* devient *prince royal* à Paris. Beauté, talents, santé, grâce, jeunesse, bravoure, il ne lui manquait rien sur la terre ; il allait monter, triomphant, sur le plus beau trône du monde. Oh ! que la vie lui était belle !

Et où est-il ? *ce prince royal* !

Il tombe, le premier-né de l'usurpateur, il tombe, comme frappé de la foudre, à ce même mois de *juillet*, où triompha l'insurrection ; il tombe, et la tête broyée contre un *pavé*, il meurt dans l'arrière-boutique d'un épicier, sur le chemin de *La Révolte* !

Visitez les tombeaux de Dreux.

Écoutez maintenant ces cris d'enthousiasme et de bonheur !.... Ces salves d'artillerie, ces chants du *Te Deum*, ces vers de Lamartine !

Honneur au rejeton qui deviendra la tige !
Salut, nouveau Joas, sauvé par un prodige !

Nous sommes en septembre 1820. Voyez-vous ce vieux roi de France, au grand balcon des Tuileries, présentant au peuple un enfant, et lui disant les larmes aux yeux : « *Mes amis ! un fils nous est né à tous.* » Entendez-vous ces joyeux *vivat*, d'un pôle à l'autre

répétés ! Le monde entier salue son berceau ; Rome l'appelle *l'enfant de l'Europe*. Ce sera l'orgueil de la France : c'est l'espérance de la terre.

Et où est-il, ce *fils de l'Europe* ?

En France ? non ; en exil ? oui. Mais il est sous la garde de Dieu celui-là ! Le vent du ciel a passé, rapide et terrifiant, sur les trois flambeaux qui devaient éclairer la terre. Deux sont éteints et pour jamais ; un seul est resté allumé ; un seul a surmonté la tempête ; un seul rayonne encore dans l'ombre.....

Pourquoi ? C'est le secret de Dieu.

X.

Il y a maintenant deux Paris : le Paris de la république rouge et le Paris de la garde nationale ; deux pays rivaux, deux cités ennemies. Le grand, le beau Paris, où est-il ?...

L'assemblée nationale a triomphé de l'anarchie : comment se fait-il que la confiance publique ne renaisse point ? Ah ! c'est que, née sous la pression de la pensée démocratique et sociale, l'assemblée nationale a dû commencer par accepter, bon gré malgré, les conditions de son origine. Pourrait-elle aujourd'hui, à l'effet de dominer la crise, combattre entièrement les doctrines qu'elle a sanctionnées ! Appelée pour légaliser en quelque façon les violences du communisme et glorifier la logique des barricades, elle a d'abord reconnu l'usurpation du gouvernement provisoire sur la souveraineté nationale ; puis, à son arrivée, elle a dû fraterniser avec les collègues qui prêchaient la destruction de la propriété, de la famille et de l'ordre social tout entier. Comment, à présent, retourner immédiatement ses armes contre son principe ! Comment dire au peuple, devant lequel on se prosternait naguère, et auquel on avait reconnu le droit de tout détruire pour en arriver à tout prendre : « Arrière ! vous étiez des dupes ! Arrière ! ou nous tirons sur vous ! »

Et le président de la chambre annonce officiellement que la *France entière*, à l'instar de Paris, cette fière et noble France qui

combattait depuis tant d'années pour une *liberté absolue*, vient aujourd'hui, la tête basse et le genou plié, demander à grands cris *l'état de siège*, c'est-à-dire le *régime du sabre* et le règne du *bon plaisir* !

Jeune et sainte république ! Où en es-tu ?

Oh ! qu'il avait bien compris où mèneraient la révolution de Juillet et ses maximes, le célèbre écrivain qui repose en ce moment sur le rocher désert du *Grand Bé* ! Écoutons sa voix prophétique ; elle sort de la tombe même :

.

« Si le mouvement de Lyon (ceci fut écrit en 1851) eût été politique, il eût emporté la quasi-légitimité, les ministres, serviteurs, espions et consorts. Ce mouvement n'a été que social ; il ne s'agit que des fondements de la société. Dieu soit béni ! Battez des mains !

.

« Mais voici venir l'invasion de la propriété !..... Au surplus, quand chaque citoyen cultivera lui-même les deux ou trois arpents de terre nécessaires à la nourriture de sa famille ; quand on en sera au partage égal de la propriété et de l'intelligence, quand toutes les jouissances de luxe et d'esprit, théâtres, fêtes, imagination, poésie, auront entièrement péri ; quand aucune grande entreprise, aucun grand mouvement ne pourra ni se former, ni s'élever à cause du nivellement des fortunes ; quand les émulations et les passions mêmes seront éteintes dans la misère du foyer domestique et dans la communauté des femmes et des maris ; quand on aura des petits et non des enfants : alors la société jouira d'une félicité incomparable ; mais, Dieu merci ! je serai mort. »

Hélas ! le grand écrivain n'est plus ! Il dort, l'homme illustre qui avait rempli le monde de son nom ; il dort sur son poétique rocher battu par les flots de la mer et les vents de la solitude ; il dort, loin des bruits de la terre, seul avec l'Océan et Dieu.

Que ses funérailles ont été belles !... Paris, Paris seul s'est tenu, forcément, à l'écart des solennités de sa mort ; mais toutes les populations du pays, de la noble Bretagne surtout, s'étaient portées à sa rencontre, pour l'escorter à sa dernière demeure. Là, du milieu de leurs rangs pressés, partaient non ces bruyantes acclamations au poète renommé : *Il fut puissant, il fut glorieux* ; mais ce simple hommage au royaliste chrétien : *Il fut fidèle !!!*

Et, peu après, cependant, le citoyen Proudhon, représentant du peuple, cherchant à confirmer les prophétiques paroles de Chateaubriand, lisait ces phrases étonnantes à la tribune législative :

« L'abolition de la propriété a été prononcée par la révolution de février... La propriété n'existe plus : on ne fait que la tolérer ; ce n'est qu'un provisoire. La république tuera la propriété, ou la propriété tuera la république... »

Sur ce, que la France choisisse !!!

XI.

Il en est parmi nous, aujourd'hui, qui ne regardent les propriétaires que comme des gérants de circonstance, et les autorités que comme des poupées de passage, Ils ne s'inclineront pas plus devant le fauteuil du président de la République que devant le trône du fils de saint Louis. Ils ne veulent ni *droit* ni *maître*.

Il en est d'autres, au contraire, qui, constamment fidèles au pouvoir quel qu'il soit, se prosternent et complimentent, comme d'usage, le *n'importe quoi* qui gouverne. Ces inamovibles fidélités à tout ce qui commande avaient fait une humble révérence à la livrée d'Orléans ; elles seraient prêtes, le cas échéant, à entonner « *vive Henri IV !* ».

Il en est enfin qui n'acceptent et ne saluent que ce qui s'offre digne de la première des nations. Il leur faut la liberté sans excès, la sécurité sans oppression, la confiance indispensable au commerce, le commerce nécessaire au travail, le travail nécessaire

à l'aisance, la prospérité de l'agriculture, la réduction des impôts, et la paix au dehors comme au dedans. Le gouvernement qui pourra donner au pays ces garanties et ces bienfaits sera celui auquel ils se soumettront avec transport et reconnaissance. Qu'il se montre, ils le béniront !

Je fais partie de ces derniers.

Mais la république de février nous donne-t-elle ce que nous lui demandons ? Nous a-t-elle véritablement amené, selon sa promesse, le règne des trois saintes sœurs : *Liberté, Égalité, Fraternité* ? Hélas ! février a engendré juin ; la liberté nous a conduits à l'état de siège ; l'égalité à la dictature ; et la *fraternité* à la plus effroyable tuerie des temps modernes.

Et pourtant, récemment encore, on lisait les inscriptions suivantes sur les murs des Tuileries :

« Gloire à la république de 1848 ! elle ne versera pas une goutte de sang. »

« 24 *Février* ! date de gloire, de liberté, de bonheur et de fraternité !

« Plus de misère ! – Honneur au travail ! »

« Aucun excès en aucun genre. »

« Triomphe de l'humanité. »

Mais tandis que ces paroles louangeuses cherchaient à immortaliser le gouvernement provisoire,

« J'étais républicain de la veille, disait le célèbre Béranger, je ne le suis plus du lendemain. »

Et le cri général était celui-ci :

« Tout, plutôt que ce qui est. »

« À proprement parler, disait avec, raison le fameux abbé de Pradt, il n'y a eu que des dictatures en France, depuis 1789 jusqu'à la restauration. L'assemblée constituante : *dictature* ; le directoire : *dictature* ; le consulat et l'empire : *dictatures* ; et où était la *liberté* ? »

Nous voici donc au vieux régime ; et l'on nous promettait une *ère naissante*. Nous croyions graviter vers les nouvelles sphères d'en haut : nous tournons dans les mêmes roues d'en bas. Pareil état ne peut durer.

La France s'agite, et Dieu la mène. La France est lasse de ces ambitions de bas étage, de ces républicains de la veille n'ayant d'autre but que celui d'être les nantis du lendemain, de ces curées de places et de ces dilapidations de finances qui, à chaque révolution, la livrent aux risées de l'Europe. Autrefois, disait-on, nous avons le despotisme tempéré par des chansons ; nous avons aujourd'hui l'anarchie tempérée par du canon. Est-ce un progrès ? « *Ils chantent*, disait Mazarin, *ils payeront*. » Hélas ! faisons-nous mieux maintenant ? Nous *payons*, mais nous ne *chantons plus*.

Quelles sont les joies actuelles ? C'est de pouvoir faire dire par le télégraphe aux provinces alarmées (le 14 juillet, par exemple, anniversaire d'insurrection) : *Bonnes nouvelles ! point de barricades ; c'est-à-dire : Tout va au mieux, Paris n'a pas été saccagé*.

Nous sera-t-il enfin donné un gouvernement stable et solide ? On cherche ; on espère ; on attend.

Certes, il est des hommes éminents, en France, capables de diriger les affaires publiques. Nous ne manquons ni d'administrateurs ni de guerriers, ni de poètes ni de savants. Mais, parmi les grands citoyens nés sur le sol sacré de la patrie, un seul compte 65 rois parmi ses aïeux ; un seul a vu sa race se mêler d'une manière si intime à tout et à tous, que l'histoire de ses ancêtres est devenue celle du pays. Celui-là, en outre, est sans tache.

Douze siècles passés de hauts faits et d'honneur rayonnent autour de sa jeune tête. Renouant la chaîne des traditions françaises, il lie le passé au présent et à l'avenir. Ses pères et les nôtres ont combattu ensemble sur mille champs de bataille. Ensemble ils ont porté par toute l'Europe le formidable et glorieux

nom de France ; à Tyr, à Tibériade, à Ptolémaïs, à Antioche, en Asie, en Afrique, ils ont bravé ensemble la mort pour leur patrie et pour leur Dieu ; ensemble, expulsant l'Anglais du territoire national, ils ont, hardiment, de leur épée, découpé la carte de France ; ensemble, enfin, ils ont fait du modeste patrimoine de Clovis le plus beau royaume qu'éclaire le soleil.

Mais ce n'était pas encore assez que de nous donner la suprématie et la gloire, la monarchie française nous donna l'indépendance et la liberté. Ce fut elle qui affranchit les communes ; et ce fut elle qui, prenant constamment parti pour le peuple contre les grands vassaux, vainquit la féodalité.

Ce fut elle aussi qui restaura les arts, qui encouragea les lettres, et qui plaça la France poétique au premier rang des nations, comme l'était la France guerrière ³¹.

La civilisation a marché parmi nous sur une ligne parallèle avec la royauté ; aussi la première fut frappée toutes les fois que la seconde succomba.

Que l'ignorance brutale ou les intérêts privés s'acharnent à décrier cette grande lignée de têtes couronnées auxquelles notre pays a dû sa gloire, cela se conçoit et s'explique. Mais la saine partie de la France, de la nation la plus éclairée de l'Univers, sait parfaitement aujourd'hui rendre justice à tout ce qui a été grand et digne d'elle. La terre de l'héroïsme ne saurait être celle de l'ingratitude.

Démocratie ! aristocratie ! C'est avec ces mots, souvent incompris de ceux qui s'en servent, qu'on attaque la monarchie. Mais une *démocratie*, régnant à la façon des niveleurs de l'époque, ne fonderait pas plus une société que des grains de sable ne dresseraient un édifice. Quant à l'*aristocratie*, chacun en peut faire partie sous une royauté qui appelle tous les mérites et récompense tous les services. Or, la chance de s'élever dans une monarchie est bien plus flatteuse, là où il y a des échelons à gravir, que la certitude d'être l'égal de tout le monde, là où personne n'est quelque chose.

Lorsqu'on sort du principe de l'hérédité, choisir c'est exclure. Car à côté du citoyen porté au pouvoir se trouvent des citoyens tout aussi dignes d'être préférés ; là où chacun a des droits à peu près semblables, chaque droit prépare un orage ; et chaque orage,

des désastres. On n'a jamais de liberté, là où le prochain est trop libre. Quant à l'égalité absolue, rien d'élevé ne saurait se faire sous ce régime où toute suprématie est proscrite. La nature, en ses œuvres admirables, ne procède que par contrastes, oppositions, différences ; et ce n'est que par l'inégalité qu'elle fait des grandeurs, des harmonies, des merveilles.

N'oublions pas que, presque toujours, renouveler c'est détruire. Qu'ils sont tristes les temps où l'ordre ne peut s'établir qu'à coups de désordre, où la justice prétend se faire avec de la révolte, et où la liberté ne se dit possible qu'appuyée sur la tyrannie !

Le cachet des révolutions, semblable à celui de l'erreur, est presque toujours l'impuissance ; les maximes de renversement ne peuvent devenir créatrices ; la destruction étant leur arme, la dissolution est leur fin.

Quant à la royauté, un roi ne se fait point en France, il est tout créé par les temps ; être idéal bien que positif, il se compose de siècles et de traditions ; il a son origine dans les décrets du passé, son existence dans les habitudes du pays, sa perpétuité dans les bienfaits de la monarchie. L'usurpation n'est pas plus la royauté que le feu de la tempête n'est la lumière du jour ; l'un est éclair, l'autre est soleil.

Celui dont le nom est dans le cœur de beaucoup, et dans la pensée de presque tous, serait-il appelé à résoudre un jour le grand problème de la régénération sociale ?... L'avenir seul nous l'apprendra.

Ce qui du moins est certain, c'est qu'avec lui reparaitraient la confiance et le crédit, sources de la prospérité publique ; c'est qu'autour de lui se grouperaient toutes les grandes fortunes du pays ; c'est que toutes les fidélités monarchiques viendraient mettre à ses pieds leurs richesses comme leurs vies ; c'est qu'aucun pouvoir ne donnerait des institutions plus larges et plus patriotiques que celles qui sont dans sa pensée ; c'est qu'appuyée par lui, l'assemblée nationale n'aurait plus besoin de fossés, de meurtrières et de baïonnettes pour sauvegarder son enceinte ; c'est qu'avec lui reviendrait à Paris tout ce que l'Europe a de plus opulent, de plus célèbre et de plus distingué ; c'est que les salons de la grande capitale demanderaient, de nouveau, des chefs-d'œuvre au commerce et à l'industrie ; c'est que les artistes

retrouveraient leur génie, et la littérature ses ailes ; c'est que les théâtres reverraient la foule à leurs portes, et que la France enfin n'aurait plus besoin d'écrire sur ses murs et sur ses drapeaux ce qu'elle aurait véritablement dans ses lois et dans son cœur : « *Liberté, Égalité, Fraternité.* »

Loin de moi la pensée de provoquer de nouveaux bouleversements. Je me rappelle ce que disait Henri de France, après les journées de février, à l'un de ses fidèles serviteurs : « Respect à tout ce qui fera le bonheur de notre pays ! »

Mais si le bonheur ne vient pas ?

Tout bon citoyen, lorsque son pays souffre, n'a-t-il pas le droit d'essayer un conseil ?.....

Personne ne rend plus de justice que moi aux hommes éminents du gouvernement actuel ; ils ont rendu d'immenses services ; ils ont droit à la reconnaissance générale : qu'ils poursuivent leur noble tâche : Dieu et le temps viendront à leur aide.

Quand, à la place des partis, on mettra les idées en présence ; quand la lutte des raisonnements sera substituée au choc des épées ; quand la liberté de la presse, sagement contenue, sera dignement respectée comme une loi plus paternelle et plus concluante que la guerre civile ; quand d'inévitables transactions, enfin, viendront réunir tous les systèmes et réconcilier tous les cœurs, alors la France, véritablement régénérée, reprendra le cours de ses destinées immortelles.

Ne nous le dissimulons pas, *février* laissera des traces, mais ce sera au profit de l'humanité. Les gouvernements passés s'étaient trop peu occupés des classes travailleuses. Le sort des ouvriers sera désormais l'occupation sérieuse de l'autorité souveraine. Au lieu de corrompre les esprits et d'acheter des voix, on soulagera des douleurs et on secourra des misères ; ce sera de l'argent mieux placé.

Ne nous occupons plus des hommes tant vantés du parti social ; on les a vus à l'œuvre, au pouvoir. On les a regardés et jugés.

La *décentralisation* sera encore une des suites de la révolution de février. Les provinces sont lasses du despotisme de la capitale. Elles ne voudront plus désormais que l'on dispose d'elles comme

d'une terre conquise. De même qu'elles ont su la défendre, elles sauront lui résister. Il ne sera plus dit que le télégraphe et la malle-poste leur expédieront des gouvernements tout faits devant lesquels leur rôle soit tout simplement d'obéir, de courber la tête et de payer. Elles ne voudront plus enfin qu'un coup de main heureux, mettant Paris au pouvoir de quelques ambitieux forcenés ou de quelque adroit joueur de gobelets, décide à l'avenir du sort de la France entière.

Je le répète, il ne manque à nos gouvernants ni le talent, ni le patriotisme. Prêts à se sacrifier au bonheur du pays, il n'est pas de route que leur loyauté ne consente à prendre quand l'épreuve actuelle aura fait son temps et quand ils auront reconnu définitivement de quel côté ils doivent marcher pour la gloire et le salut de la France.

Oublions donc les jours de délire ; ne nous rappelons que les traits d'héroïsme qui en ont surgi, et les enseignements qu'ils ont donnés. Les ouvriers égarés, que le manque de travail et de pain poussait au désordre et au crime, n'ont-ils pas droit à la miséricorde de leurs concitoyens ? Qui n'a eu plus ou moins de torts à se reprocher dans les déplorables confusions de nos dernières années ? Tendons la main aux frères coupables. Il est deux grands devoirs dans la vie pour l'âme intelligente et chrétienne : le *pardon* et la *charité*.

Et ici, nous devons le dire, jamais la monarchie française ne s'est montrée avare de ces grands actes d'amnistie que l'histoire enregistre avec bonheur. La république serait-elle plus impitoyable que la royauté ? Qu'on me permette à ce sujet de reproduire quelques pages publiées en 1833, où je décrivais la rentrée de Charles VII dans sa capitale après les longs désastres du royaume. Il y a là plus que des faits historiques : il y a de généreux exemples.

RENTRÉE DE CHARLES VII DANS PARIS.

« Chaque jour de nouvelles émeutes font pressentir sa fin prochaine au pouvoir né de la rébellion ; la raison publique a fait enfin justice de la fausse royauté et du faux patriotisme : Paris appelle son sauveur.

« C'en est fait : les mêmes hommes qui avaient chassé la monarchie légitime et qui avaient perdu à ce triomphe leur repos, leur fortune et leur réputation, reviennent enfin à l'honneur ; il se décident noblement à retirer le vaisseau de l'État des mers orageuses où leur égarement l'avait lancé... La bourgeoisie reprend les armes... *Liberté ! légitimité !* s'écriait le peuple affranchi ; et l'usurpation, terrassée, rentrait au néant pour des siècles ³².

« Oh ! qui peindrait les joies de la France ! Jamais révolution ne s'était faite si grande, si rapide et si complète ; peu de troubles, aucun désordre, point de sang versé, pas un crime. Ce n'était plus un enfantement de rébellion, c'était une réconciliation de famille ; il y avait union dans les volontés, car il y avait accord dans les intérêts ; chacun travaillait pour lui-même, après avoir chassé *le roi des Français*, en reconquérant *le roi de France*. Le triomphe parisien était, cette fois, le triomphe national ; la paix, l'industrie, les arts, le commerce, le bonheur et l'indépendance, exilés à la suite de leur auguste patron, rentraient aux foyers, domestiques avec la royauté héréditaire. Toutes les cloches étaient en branle ; on n'entendait plus le tocsin ; le peuple était ivre d'allégresse ; il se sentait réhabilité à ses propres yeux : un instant d'aveuglement l'avait perdu, un jour de justice le sauvait.

« Paris court au-devant de son prince. Charles VII, jeune et beau, monté sur un superbe coursier couvert d'une housse de velours bleu semé de fleurs de lis d'or, revoit enfin sa capitale. Sa bannière est restée sans tache. Les armes de France resplendissent sur son bouclier. Ah ! dans quelque affreuse position que le sort eût pu le jeter, on n'eût jamais vu ce noble prince gratter lâchement l'écusson national pour caresser de sales

fureurs et complot à de basses haines : Charles était un vrai fils de France.

« À la vue du roi libérateur, les acclamations populaires et les cris d'enthousiasme s'élevèrent par delà les nues : c'était l'hymne de la délivrance.

« La rentrée du prince dans la ville de ses pères parut un triomphe offert à la justice et à l'honneur par le repentir et l'amour. Les rues étaient tapissées et jonchées de fleurs. Les pavés sanglants, que la révolte avait déshonorés, s'étaient purifiés de leurs souillures sous les pas fuyants de l'usurpateur. *Noël ! Noël !* criait le peuple ; et Paris, se dégageant de ses fers pour recouvrer son ancienne splendeur, redevenait la reine du monde ³³.

« On avait convoqué les états généraux, cette grande ressource des grands peuples. Le pouvoir légitime a seul la force et les moyens de donner la vraie liberté. Aucune franchise possible ne fut refusée à la nation ; aucune vengeance ne troubla les joies de l'heureuse restauration. Il ne peut plus y avoir de coupables là où chacun le fut plus ou moins ! Y a-t-il possibilité de reproches là où il y eut communauté d'erreurs ! Un pardon général et mutuel cicatriza toutes les plaies. Charles VII, oubliant les coups portés à sa dynastie, ne voulut se rappeler que les services rendus à l'État. Il distribua des grâces à tout ce qui s'était montré grand et éclairé, même parmi ses ennemis. Charles avait appris à l'école de l'infortune comment un roi doit supporter la prospérité. La joie fut générale partout, hormis en Angleterre ; car la France reprit le cours interrompu de ses succès en tout genre. La paix et le bonheur reflourirent : l'usurpation et la peste avaient passé. »

Et le pays disait : « *Dieu le veut.* »

Charles-Victor Prévost d'ARLINCOURT, 1848.

¹ *Le Brasseur-Roi*, 1833 et 1834.

² *Le Brasseur-Roi*, chap. 14.

³ À la grande bataille d'Austerlitz il ne périt qu'un général, et à celle de Wagram que deux.

⁴ *Brasseur-Roi*, 1834.

⁵ La première proclamation de M. de Lamartine avait dit : « Le Gouvernement provisoire veut la République, sauf la *ratification* du peuple qui sera *immédiatement* consulté. » Et le peuple ne fut pas consulté, et la République ne fut pas immédiatement ratifiée.

⁶ *Le National* lui-même, à l'anniversaire du 29 juillet, écrivait ces mots : « Pourquoi ne pas célébrer ce jour ? la république est aussi bien sortie de l'insurrection de Juillet que de celle de Février. »

⁷ Proudhon, représentant du peuple.

⁸ On a remarqué que dans les combats de juin, un boulet a emporté le doyen des arbres de la liberté, et fracassé la tête de la statue de la République élevée au Panthéon.

⁹ Les deux orphelins du même âge.

¹⁰ Quand Louis-Philippe régnait, je fis paraître *Les Écorcheurs* et *Le Brasseur-Roi*. – « Ce sont des prophéties », disais-je. La publication de ce dernier livre était peut-être alors un acte de courage.

¹¹ « L'homicide, commis dans le cas de légitime défense, est excusable, a dit M. Proudhon après les massacres de juin. Si le droit était de ce côté des barricades, il était aussi de ce côté-là. » Et M. Proudhon a apothéose l'insurrection.

¹² Discours prononcé le 15 juillet, par M. de Lamartine, au comité des affaires étrangères.

¹³ *Double Règne*, t. II, p. 173.

¹⁴ *Les Écorcheurs*, 1833.

¹⁵ Une médaille en a consacré le souvenir. Décembre 1832.

¹⁶ Dans *Le Bien public*, juillet 1848.

¹⁷ On ne peut se dissimuler que, depuis 1793, le mot *république*, en France, parmi les gens de la campagne, a pris une acception déplorable ; il est devenu synonyme de désordre et de pillage. Lorsque, dans une maison de village, il y a une famille dont les membres sont en querelle continuelle, où l'on se bat, où l'on se vole, où le scandale est à son comble, le dicton populaire est celui-ci : « Là, c'est une vraie République ! »

¹⁸ *De la Démocratie en Amérique*. Tocqueville, t. I, p. 24.

¹⁹ *Life of Washington*. By Marshall.

²⁰ *Correspondance between colonel See and general Washington*.

²¹ V. 2, p. 254.

²² *Esquisse d'une République*. Félix de Courmont. (*L'Opinion publique* en a donné des extraits fort remarquables le mois dernier.)

²³ La France, au contraire, est essentiellement unitaire : elle ne tolérerait pas aujourd'hui, comme les États-Unis, un sénat qui aurait des fonctions gouvernementales.

²⁴ Les présidents Jackson, Taylor et Polk, ont plusieurs fois, à l'aide de leur *veto*, usurpé l'autorité royale.

²⁵ Le citoyen Morgan fut précipité vivant, une pierre au cou, dans le lac *Ontario*, pour avoir dévoilé des secrets qu'il croyait funestes aux intérêts de la République.

²⁶ Babylone.

²⁷ Le 9 juillet 1848.

²⁸ *Les Écorcheurs*, 1832.

²⁹ Paroles de M. le comte de Flahaut, ambassadeur de Louis-Philippe à Rome.

³⁰ Ce Baptiste Duval est en ce moment à Lyon. Il était encore à Paris l'hiver dernier, et je lui ai parlé moi-même.

³¹ Qui oserait dire que sous la royauté la Presse n'avait aucune liberté, lorsqu'au XVI^e siècle on publiait les écrits de Montaigne, au XVII^e les pensées de Corneille, au XVIII^e les livres de Voltaire.

³² Voyez Monstrelet, Juvénal des Ursins, Villaret, *La France sous ses rois*, etc., etc.

³³ Monstrelet, Juvénal des Ursins, Journal de Charles VII, Journal de Paris sous Charles VII, Mémoires de Richement et toutes les histoires de France.